

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui
Sont-ils appliqués ? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France 20.00

Etranger 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. Gobelins 26-32

Directeur : Emile KAHN

Adresse Télégraphique :

DRITHOM-PARIS

Chèques postaux :

c/c 218.26, PARIS

SOMMAIRE

LA LIGUE ET LA CRISE INTERNATIONALE

Victor BASCH

Avis et Points de vue

René CHATEAU

Jean BOUHEY

Albert BAYET

Georges DUHAMEL

LE MARTYRE TCHECOSLOVAQUE

Propagande raciste en Alsace

LA LIGUE ET LA REVISION DES TRAITÉS

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

Viennent de paraître

P. GEORGE
Professeur agrégé de l'Université

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA FRANCE

avec 6 cartes.

20

MAURICE THOREZ
Secrétaire Général du Parti Communiste français

NOTRE LUTTE POUR LA PAIX

De la fausse paix de Versailles à la trahison de Munich.

12

SIMONE TÉRY

FRONT DE LA LIBERTÉ

Espagne 1937-1938 — Un témoignage pathétique sur la guerre d'Espagne

24

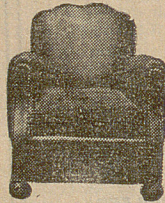
ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES

24, RUE RACINE - PARIS (6^e)

Les sièges CONSTANT

5, boulevard Voltaire — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04
50 % moins cher



FAUTEUILS CUIR PATINE
GRAND CONFORT

Formes nouvelles depuis 175 fr.

Conditions spéciales aux Ligueurs

EXPOSITION UNIQUE

200 MODELES

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir
ATELIERS ET EXPOSITIONS Catalogue L franco

5, bd Voltaire, Paris-11^e. Tél. Roquette 10-04



TARIF DE PUBLICITE

La page de 188 lignes (25 x 16,5) divisible 850 fr.
La ligne en 7 (55 lettres ou signes) 6 fr.

PETITES ANNONCES

JEUNE FEMME, bonne instruction secondaire, connaissance supérieure de l'anglais, parfaite éducation, demande emploi, secrétariat ou travaux domicile. Ecrire à l'Administration des « Cahiers » qui transmettra.

CARILLON moderne 225^{fr} | CHRONOMETRE de précision 100^{fr}

BIJOUTERIE HORLOGERIE JOAILLERIE ORFÈVRERIE

Chéo
Maison de Confiance fondée en 1874
150, B^e Magenta - Paris
TRUDAINÉ OS-OS

GRAND CHOIX DE BIJOUX et DIAMANTS D'OCCASION

Achat et échange de tous bijoux

DIAMANTS

Faites confiance à Chéo
LE BON BIJOUTIER
QUI VOUS RECEVRA EN BIEN ET VOUS SERVIRA CONSCIENCEUSEMENT

COMPAREZ LE CHOIX LA QUALITE LES PRIX

A TOUS LES PRIX ILS SONT BEAUX LES BIJOUX DE CHEZ Chéo

Catalogue gratuit

Remise de 10 % aux Liqueurs

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL

(*Séance plénière du 16 Octobre*)

I

Le Comité approuve l'action menée au nom de la Ligue depuis le Congrès, et notamment au cours de la crise internationale, par le Président, le Bureau et les Comités des 15 septembre, 22 septembre et 6 octobre.

II

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme,

Considérant que la Ligue s'est constituée pour la défense des Droits de l'Homme,

Que ce n'est pas défendre les Droits de l'Homme que de s'incliner devant la force et d'accepter l'esclavage et la persécution,

Proteste contre les abandons qui ont désarmé la France sans assurer la Justice et la Paix, et qui permettent de disposer des populations sans les consulter ;

Demande au Gouvernement de la République française d'exiger du moins que cessent les persécutions dont sont victimes en plusieurs pays les hommes qui appartiennent à des minorités ethniques, religieuses, philosophiques ou politiques.

III

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme constate que l'injustice commise à l'égard de la Tchécoslovaquie ne provient pas uniquement des accords de Munich, mais est aussi le fait de la Commission internationale qui, ayant à faire fonction de tribunal, a purement et simplement obéi aux ordres de Hitler, notamment en attribuant au Reich, sans plébiscite, des districts où les Tchèques étaient en majorité écrasante.

Il estime que, parmi les faits horribles qui se sont succédé récemment, il n'en est peut-être pas de plus effrayant, au point de vue des principes et, par conséquent, de l'avenir de la civilisation, que ce verdict cyniquement contraire à l'évidence des faits.

Il réclame, en conséquence, une enquête rigoureuse sur les conditions qui ont permis un tel déshonneur de la justice, en amenant des juges à juger contrairement à leur conscience.

IV

Le Comité décide d'étudier, dans l'une de ses prochaines séances, la possibilité d'organiser au plus tôt une conférence mondiale destinée à assurer, dans le plein respect du droit des peuples (y compris le peuple espagnol) à disposer d'eux-mêmes, le désarmement simultané et contrôlé, et la coopération économique.

V

Le Comité, ému de la campagne menée contre le Parlement, contre la majorité de Front populaire à la Chambre, contre le Rassemblement constitué après le 6 février pour barrer la route au fascisme, enfin contre certaines catégories de citoyens dénoncés comme fauteurs de guerre ;

Emu aussi des menaces et de la préparation d'un coup de force par des formations secrètes de tendance hitléro-fasciste ;

Affirme que la cohésion de toutes les forces démocratiques reste absolument nécessaire, et adjure tous les partis, toutes les organisations décidés à défendre la liberté, de demeurer unis.

LA LIGUE devant la crise internationale

Par Victor BASCH

Jusqu'à quel point la Ligue, en face de la crise qui s'est déroulée en septembre et où s'est posé à elle comme à tous les partis, à toutes les organisations, à tous les citoyens, le tragique problème de la guerre ou de la paix — d'une guerre sans merci et d'une paix précaire et de vaincus — a-t-elle été fidèle à la ligne qu'elle s'est tracée depuis qu'elle est née, a-t-elle été fidèle à elle-même : c'est là ce que je voudrais examiner brièvement et en toute sincérité.

Qu'il y ait eu parmi les ligueurs, comme parmi les membres de tous les partis et de toutes les organisations, désarroi, trouble, hésitation, incertitude, qui pourrait s'en étonner ? Chacun d'entre nous avait à se poser une question de conscience terriblement difficile à résoudre, surtout pour ceux qui exercent une action, si minime fût-elle, sur l'opinion publique, pour ceux qui ont le devoir de prendre parti, d'agir, et d'indiquer la route à suivre à ceux que leur confiance a placés à leur tête.

Je ne dirai pas ici les heures d'angoisse par lesquelles j'ai passé, avant de voir clair et de me mettre d'accord avec moi-même. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit. C'est de la grande association dans laquelle je milite. La direction dans laquelle elle s'est engagée a été l'objet, comme il était naturel, de la part de certains de ses membres, de critiques. Je néglige injures et insultes pour lesquelles je n'ai que mépris. Que des inconscients, des têtes faibles, des fanatiques nous traitent de bellicistes et mêlent leur voix à celle des Flandin, des Doriot, des Charles Maurras dont les bandes ont failli nous assommer pour avoir préconisé inlassablement le rapprochement franco-allemand : c'est là une attitude dont nous leur laissons la honte. Mais nous avons, au contraire, à tenir le plus grand compte des doutes qui se sont élevés dans l'esprit d'excellents ligueurs qui n'ont pas été convaincus de la justesse de notre action et qui nous ont demandé d'expliquer les raisons de cette action. C'est à ceux-là seuls que je m'adresse.

Un grand nombre de ceux-ci s'attachent à revenir incessamment sur le passé, à critiquer les injustices des traités de paix, à montrer les défaillances de la politique extérieure de la France de-

Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N.D.L.R.

puis la conclusion de ces traités, à blâmer sévèrement l'attitude observée par nos gouvernements à l'égard de l'Allemagne républicaine, à rappeler le crime de la Ruhr et à s'élever contre la conception de traités militaires et d'Etats-vassaux.

Tous ces griefs sont fondés, et la Ligue des Droits de l'Homme a été la première à les signaler avec force. Pendant la guerre même, la Ligue a demandé que les conditions de paix ne fussent pas imposées aux vaincus par les vainqueurs, mais qu'elles fussent fixées par la Société des Nations dont elle avait tracé les linéaments avant le Président Wilson lui-même.

Les traités conclus, elle en a immédiatement dénoncé les périls. Puis, elle s'est acharnée à préconiser la réconciliation franco-allemande et on n'a peut-être pas tout à fait oublié que cette réconciliation, elle l'a plaidée non seulement et non sans périls en France, mais encore, et non sans de plus grands périls, en Allemagne même, en 1922, en 1924 et en 1928. Elle a dénoncé dans ses Congrès l'illégalité et l'iniquité de l'expédition de la Ruhr. Elle a enfin montré le danger des traités militaires, révélé celui qui, secrètement, avait été conclu avec la Pologne et prêté que tous les Etats-vassaux — sauf un, la Tchécoslovaquie — que nous avions créés et démesurément gonflés nous abandonneraient au moment où nous aurions besoin d'eux.

Mais c'est là le passé qu'il est impossible d'effacer et sur lequel il nous paraît oiseux de revenir sans cesse.

C'est du présent qu'il s'agit. Le présent a été pour la Ligue ses Congrès d'Hyères, de Dijon, de Tours, et la grande manifestation de Rassemblement populaire de Lyon. Elle a affirmé, dans les résolutions que ces Congrès votèrent unanimement et dans celle qu'elle a présentée à la manifestation de Lyon, les principes qui devaient présider à son action : défense de la démocratie, lutte contre le fascisme, fidélité à la Société des Nations et à la sécurité collective par l'assistance mutuelle, mais assouplissement du Pacte et notamment de l'article 19, réparation des injustices des traités, distribution équitable des matières premières et des mandats coloniaux, conférence internationale ayant pour tâche de reconstituer l'Europe en la fondant, cette fois, non plus sur des supériorités

militaires, mais sur la justice et enfin et surtout de réaliser le désarmement simultané et contrôlé.

C'est la France qui, au sentiment de la Ligue, devait mener cette offensive de la paix, et c'est à deux gouvernements, à celui de M. Léon Blum et de M. Camille Chautemps, qu'elle a demandé avec instance d'en prendre l'initiative.

* *

Cependant que la Ligue s'engageait dans cette voie de reconstruction de l'Europe par la conciliation, les événements donnaient un démenti cinglant à ses efforts. C'avait été d'abord la première agression, sans guerre déclarée, du Japon contre la Chine, l'annexion du Mandchoukouo, l'enquête ordonnée par la Société des Nations, mais qui, grâce à la pression exercée par les grandes puissances, notamment par l'Angleterre et la France, resta vaine. Ce fut ensuite l'agression contre l'Éthiopie, la résistance de la Société des Nations, le sursaut d'énergie de l'Angleterre auquel le gouvernement de M. Laval refusa de s'associer. Ce furent le rétablissement de la conscription en Allemagne, la dénonciation unilatérale de ce Pacte de Locarno qui, loin d'avoir été imposé à l'Allemagne, avait été proposé par elle et l'occupation de la Rhénanie démilitarisée. Ce fut l'agression de l'Italie et de l'Allemagne contre l'Espagne et la politique dite de non-intervention qui, en réalité, fut une politique d'intervention en faveur des rebelles. Ce fut la deuxième agression, toujours sans guerre déclarée, du Japon contre la Chine. Ce fut enfin l'annexion de l'Autriche.

C'est ainsi que les Etats totalitaires, spéculant sur la faiblesse des démocraties, ont tenté et réussi en deux ans quatre coups de force.

Il importe de constater que les rares fois où les Etats attachés à la paix se sont repris et ont fait preuve de fermeté, les Etats totalitaires ont reculé. Lorsque, devant l'aide ouverte apportée par l'Italie et l'Allemagne aux rebelles d'Espagne, la Russie déclara, fin octobre 1936, qu'elle ravitaillerait, en armes, l'Espagne républicaine, les Etats totalitaires acceptèrent le fait. Lorsque la France déclara qu'elle ne permettrait pas que des garnisons allemandes occupassent des casernes dans le Maroc espagnol, il n'y eut pas d'occupation. Lorsque, à Nyon, les puissances démocratiques se dressèrent contre le torpillage des navires de commerce par des sous-marins, les sous-marins disparurent comme par enchantement. Preuves manifestes qu'une politique de fermeté, sans tendre en aucune façon à la guerre, était capable d'arrêter les agressions des Etats fascistes et contribuait à sauvegarder la paix.

* *

Et nous voici aux mois d'août et de septembre. Après l'Autriche, c'est à la Tchécoslovaquie, « écharde dans sa chair » comme avait été, naguère, le Couloir polonais, que l'Allemagne allait s'attaquer. Le prétexte ? Les « tortures » subies par les Allemands des Sudètes, tortures dont, cho-

se étrange, ces Allemands ne prirent conscience qu'à partir de 1933 et surtout à partir de l'annexion de l'Autriche. Car il est remarquable de constater que, parmi les protestations élevées par le Reich contre les traités de paix, il n'était soufflé mot du sort des Allemands des Sudètes. « Tortures » dont je puis affirmer — pour m'être fait à plusieurs reprises l'interprète des Allemands auprès de M. Benès — qu'elles n'étaient que de mesquines vexations dues à des fonctionnaires subalternes, et qu'elles étaient largement compensées par les avantages réservés par la démocratie tchécoslovaque à ses minorités — représentation parlementaire, écoles, administrations, etc. — avantages qu'aucune autre nation, et moins que toute autre l'Allemagne, n'accordait à ses minorités à elle. En fait de tortures, nous ne connaissons que celles exercées par les nazis des Sudètes sur les minorités tchèques du pays. Et je n'en veux citer comme exemple que celui qu'a publiquement flétri, à la Chambre des Communes, le député conservateur Acland de retour de Prague. Il avait vu, de ses yeux vu, à Prague, une jeune femme tchèque à qui avait été imprimée sur la poitrine, avec un fer rouge, une croix gammée. Et le médecin qui accompagnait M. Acland lui conta qu'il avait traité le même matin un bébé de huit mois qu'on avait aussi marqué au fer rouge de la même croix.

Il est donc certain que la question des Allemands des Sudètes n'était qu'un prétexte et que la fin visée par le Reich d'Hitler était d'anéantir ou tout au moins de démembrer la Tchécoslovaquie, bastion de la sécurité française, de s'emparer de l'industrie florissante des Sudètes, de s'ouvrir le chemin vers les blés et le pétrole de la Roumanie, et de commencer cette marche vers l'Est que l'auteur de *Mein Kampf* avait posée comme but à sa politique.

Les événements qui ont accompagné la tentative allemande sont dans tous les esprits. Je n'ai pas besoin de les rappeler : deux millions d'hommes mobilisés par l'Allemagne, sous prétexte de manœuvres, avec l'équipement le plus moderne — inquiétude croissante en Angleterre et en France, surtout en France, puisque celle-ci était liée à la Tchécoslovaquie par un traité dont on a eu beau discuter le libellé, mais dont le caractère obligatoire, loin d'avoir jamais été contesté par des gouvernements français, avait, au contraire, tout récemment encore, été confirmé solennellement par M. Léon Blum, M. Daladier et M. Georges Bonnet — alternances en France et en Angleterre entre la fermeté et l'abandon — visite à Londres — vol de M. Chamberlain à Berchtesgaden — propositions anglo-françaises imposées à la Tchécoslovaquie — nouvelle rencontre à Godesberg — propositions de l'Allemagne modifiant les conditions anglo-françaises et constituant un véritable ultimatum — résistance, mobilisation partielle en France, mobilisation de la flotte anglaise — discours radiodiffusé du Premier anglais, profondément émouvant par la détresse qu'y exprimait, d'une voix que, par moments, assourdisaient les sanglots contenus, un homme dont la sensibilité ne

semblait pas, jusqu'ici, la qualité dominante — la guerre là, devant nous, non plus comme une menace, mais comme une presque réalité — la grande, l'indicible angoisse — puis, brusquement, la nouvelle que M. Daladier, ou M. Bonnet, ou M. Chamberlain — on ne sait quel a été le véritable inventeur de la combinaison — avait eu l'idée de s'adresser à M. Mussolini — que celui-ci avait accepté la médiation — les quatre à Munich — les accords conclus — la paix préservée — et le soulagement, l'immense soulagement par tous éprouvé, « lâche » parce que jailli de l'irrésistible cri des chairs tremblantes, mais humain — trop humain peut-être — mais humain cependant profondément puisque l'instinct primordial de tout être vivant est l'amour éperdu de la vie...

* *

Durant ce drame, le problème qu'avait à résoudre l'angoisse de tant d'êtres humains s'est posé sous la forme d'un dilemme :

Ou bien capituler. Obliger un Etat qui avait donné le modèle d'une démocratie laborieuse, disciplinée, pacifique, cultivée, à accepter, sans avoir été vaincu, sans même avoir combattu, un diktat qui le privait de territoires regorgeant de richesses, de ses frontières naturelles et militaires et de sa souveraineté. Nous faire nous-mêmes les courtiers du dictateur germanique, nous, qui étions liés à cet Etat par une convention formelle. Démembrer un Etat qui était le seul bastion solide de la France en Europe centrale, bastion qui, démantelé, ouvrirait à l'Allemagne, accrue déjà de l'immense butin industriel de la Bohême, l'accès des immenses richesses naturelles de l'Europe danubienne et balkanique. Etrangler de nos mains cette Petite Entente que nous avions forgée et qui constituait en Europe centrale le seul contrepois à la puissance germanique. Rompre ainsi l'équilibre européen à notre détriment, procurer un nouveau triomphe au maître du Reich et en faire le maître de l'Europe.

Ou bien affronter la guerre. Cette guerre dont nous avions juré de préserver à tout jamais le monde. Cette guerre qui, même victorieuse, aurait causé ces ravages tels que l'imagination se refuse à les préciser, qui aurait fait des millions d'innocentes victimes, converti l'Europe en un immense charnier et exterminé, pour des centaines d'années, pour peut-être toujours, la civilisation. Comment prendre la responsabilité de déchaîner sur le monde une catastrophe comme il n'en avait jamais connu de pareille, et ne pas préférer à un tel désastre les sacrifices même les plus cruels ?

C'est entre cette double et atroce alternative que, pendant de longs jours et de longues nuits, ont oscillé tant d'esprits. Et si c'était vraiment sous la forme du dilemme, tel que je l'ai énoncé, que le problème s'était posé, il me paraît certain que c'est pour la paix — pour la paix de capitulation, pour la paix précaire, telle qu'elle a été conclue — que le plus grand nombre d'entre nous se seraient prononcé, la honte sur le front, la mort dans l'âme.

Seulement, le dilemme était faux, comme tout dilemme, la réalité étant trop riche et trop complexe pour se laisser réduire à deux alternatives. Entre les deux voies, également détestables, de la capitulation et de la guerre, il en était une troisième qu'a choisie et préconisée la Ligue : celle de la fermeté.

Non pas de la fermeté « intransigeante », comme l'a qualifiée M. Daladier. Mais de la fermeté constante, tenace et confiante. Négocié, négocié jusqu'au bout, « jusqu'au moment suprême », au delà du moment suprême », pour parler avec Léon Blum. Oui, mille fois oui ! Et j'ai le droit de rappeler ici que celui qui écrit ces lignes a, de sa seule autorité, convoqué le Comité national du Rassemblement populaire, l'après-midi du 28 septembre, alors que tout semblait perdu, pour essayer de sauver la paix en s'adressant à un médiateur. Seulement, le représentant de la Ligue avait, dans sa résolution — que je prie les ligueurs de relire dans les *Cahiers* du 1^{er}-15 octobre, p. 602 — rappelé les sacrifices inouïs imposés à la Tchécoslovaquie et les différences, non de forme mais de fond, entre le projet de Berchtesgaden et l'ultimatum de Godesberg. Et le médiateur à qui il avait demandé, qu'il avait supplié d'accepter la mission, noble et haute entre toutes, de préserver des millions d'êtres humains de la mort, de préserver tant de villes illustres de la destruction, de préserver la civilisation tout entière de l'anéantissement, n'était pas M. Mussolini, mais M. Franklin Roosevelt.

Donc négocié jusqu'au bout. Mais ce que nous demandions, c'est que les représentants des démocraties allissent à la négociation, non en vaincus, prêts à tout accepter, à tout concéder, à tout abandonner, mais en égaux, conscients des forces qu'ils représentaient. La *National Zeitung* d'Essen, organe personnel de M. Hermann Goering, a fait l'aveu que voici : « Durant les jours qui ont suivi le discours du Führer au Congrès du Parti, il semblait que le monde entier fût, comme de 1914 à 1918, sur le point de s'unir afin d'écraser le Reich qui reprenait des forces. *Le cauchemar d'une coalition qui avait empêché Bismark de dormir obsédait de nouveau le peuple allemand.* »

* *

Obsession fondée. La coalition était formée. France, Empire britannique, Russie soviétique, unis et décidés, comme l'a affirmé le communiqué du Foreign Office que les éternels faussaires ont prétendu être un faux, alors que M. Daladier en a confirmé l'authenticité. Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Roumanie, la Petite Entente reconstruite en face du danger d'une revision territoriale qui eût démembré à leur tour les royaumes de Belgique et de Bucarest. Une Turquie étroitement liée à la Russie soviétique. Une Pologne prête à se donner au plus fort. Et les Etats-Unis dont les sympathies pour les démocraties occidentales étaient certaines.

En face de ce faisceau, qui ? Une Allemagne militairement et industriellement formidable, mais pas entièrement prête : des ca-

dres insuffisants, la ligne Siegfried non achevée et un peuple qui, en dépit de la propagande délirante de M. Goebbels et des fulgurantes réussites du Führer, aspirait — comme tous les peuples — ardemment à la paix. Une Italie qui ne « marchait » pas, parce qu'elle savait que la Home Fleet n'aurait fait qu'une bouchée de sa flotte, parce que l'armée italienne n'avait rapporté de l'Espagne — exception faite pour l'aviation — que de maigres lauriers, parce que, probablement, l'état-major et peut-être le roi étaient opposés à l'aventure, parce que, enfin, le peuple, pressuré et misérable et les fascistes eux-mêmes, qui n'avaient jamais « avalé » l'Anschluss, n'éprouvaient aucune envie de se laisser mener à l'abattoir pour le « *Tedesco* ». M. Lloyd George n'a-t-il pas eu raison de dire, dans son discours radiodiffusé en Angleterre et aux Etats-Unis, que si M. Hitler avait commis l'erreur de forcer les démocraties à la guerre, « les nations totalitaires auraient été écrasées comme une coquille d'œuf » ?

Telle étant la proportion des forces aurait-il fallu en profiter, non pour la susciter préventivement, mais pour accepter la guerre puisque le Führer en menaçait le monde ? J'ai promis d'être sincère entièrement : je le serai. La pensée que le moment était propice pour extirper de l'Europe le chancre des dictatures, pour faire triompher les démocraties, pour sauver la Tchécoslovaquie et l'Espagne, pour mettre fin d'un coup à la barbarie envahissante et pour construire la vraie paix, que ce moment ne se reproduirait pas de si tôt et qu'il fallait le saisir, m'a traversée l'esprit comme un éclair. Mais un instant seulement. L'horreur de la guerre, la réalisation de ce qu'elle serait, des victimes qu'elle coûterait, a emporté cette pensée comme fétu de paille. Nous sommes et restons les serviteurs de la paix. Mais nous demeurons aussi avec la conscience profonde que seule la fermeté était capable, non pas d'empêcher la Tchécoslovaquie de faire les sacrifices qu'elle était d'ailleurs prête à consentir, mais de barrer la route au triomphe des dictateurs, à la fascisation de l'Europe, à l'instauration du nouvel Saint-Empire de la barbarie.

J'ai montré tout à l'heure que toutes les fois que les antagonistes de l'Allemagne et de l'Italie avaient été fermes, les dictateurs avaient reculé. Et la preuve la plus frappante du bien-fondé de cette tactique, c'est que si Hitler n'a pas décrété la mobilisation générale dont, d'après l'affirmation de celui-ci, il avait expressément menacé M. Chamberlain, s'il a fait démentir que cette menace eût été lancée et s'il a consenti à négocier à Munich, c'est parce que le Foreign Office avait fait son communiqué, parce que la France et l'Angleterre s'étaient redressées, parce que l'une avait commencé la mobilisation d'une partie de son armée et l'autre réalisé celle de sa flotte. Que si c'est avec la conscience de leur force que M. Chamberlain et M. Daladier étaient allés à Munich, nous croyons être sûrs que les accords auraient été tout autres et que la Tchécoslovaquie n'aurait pas été fondée à se plaindre de notre abandon.

Car ce qui a suivi Munich a été pire que Munich même. La Commission internationale a aggravé non seulement les propositions anglo-françaises de Berchtesgaden, mais l'ultimatum de Godesberg. C'a été vraiment, au lieu du repas servi à la fois, un repas plus copieux, servi plat par plat. C'a été le dépècement de la Tchécoslovaquie, non seulement par l'Allemagne, mais par la Hongrie et par la Pologne. C'a été l'attribution au Reich de villes et de villages à énorme majorité tchèque. C'a été l'industrie des Sudètes mise au pillage, machines, chemins de fer notoirement tchèques réclamés et obtenus par la soldatesque germanique. C'a été 800.000 Tchèques incorporés à l'Empire, C'a été tous les Allemands fidèles à l'Etat chassés de leurs foyers et exposés à être livrés à leurs bourreaux, l'Etat tchécoslovaque ne pouvant pas les nourrir ni n'osant les accueillir. Les accords de Munich ont été un désastre français, un désastre européen dont, vraiment, il n'y a pas lieu de se montrer fier.

**

Nous n'avons cependant adressé de blâme à personne, n'ayant pas en mains toutes les données du problème, et ne sachant pas ce que, ayant toutes ces données, nous aurions fait à la place des négociateurs. Nous ne prétendons pas ici dire la vérité, mais *notre* vérité.

Nous l'avons exprimée dans les ordres du jour qui ont été reproduits dans les *Cahiers* et que connaissent les ligueurs. J'attire leur attention seulement sur notre dernière résolution qui me paraît résumer notre attitude.

Nous avons éprouvé — avons-nous dit — nous aussi, l'immense soulagement à constater que la guerre a été évitée. Bien qu'on nous traitât de vieillards assoiffés de sang, on peut être assuré que nous avons songé à nos fils et à nos petits-fils à nous et à tous les fils d'hommes, mais nous avons éprouvé aussi du remords, et nous avons tenu à exprimer au magnifique peuple tchécoslovaque qui, aujourd'hui, est tombé sous l'obédience de ses bourreaux, qui, aujourd'hui, est dressé contre nous, notre admiration et notre reconnaissance : car c'est de sa chair saignante qu'a été faite notre paix.

D'autre part, nous avons constaté avec joie — si tant est que, dans les circonstances présentes, il puisse y avoir encore de la joie pour nous — que tous les peuples, sans exception, ont manifesté leur révolte contre la guerre.

Et alors, nous avons pensé qu'il fallait profiter de cette révolte pour ouvrir sans délai des négociations en vue de l'organisation du désarmement simultané et contrôlé. C'est là une proposition qui peut paraître paradoxale, mais qui nous semble s'imposer et qui, en tous les cas, est conforme à toutes les résolutions de nos Congrès. C'est aujourd'hui, au moment où tout le monde s'apprete à surarmer, que la France se doit de lancer un solennel, un suprême appel au désarmement.

Mais comment faire accepter aux triomphateurs germanique et italien cet arrêt dans cette course

aux armements qui, fatalement, conduira le monde à la guerre, et qui, en tous les cas, causera la ruine proche de toutes les économies et, avant tout, de la nôtre si profondément atteinte ? En amenant les gouvernements des nations pacifiques à s'unir étroitement pour faire sentir aux Etats totalitaires que, au cas où ils persisteraient dans leur volonté d'hégémonie, ils pourraient voir se dresser contre elle cette coalition mondiale qu'ils redoutent.

Ce désarmement serait le prélude, à notre sens nécessaire, d'une conférence internationale. Comment cette conférence pourrait-elle travailler utilement sous la menace de la puissance militaire allemande et italienne ? Donc, désarmement d'abord, tout d'abord arrêt dans la course aux armements,

première réduction des armements, et puis conférence internationale, ayant pour tâche de fixer le statut de l'Europe en le fondant cette fois, non plus sur les supériorités militaires, mais sur le droit et la justice.

Telle a été la politique de la Ligue, hier. Telle elle demeure aujourd'hui. Négociations, mais fermées. Paix, mille fois paix, mais paix faite non au détriment d'une héroïque petite nation comme la Tchécoslovaquie, non au détriment d'une grande et illustre nation comme l'Espagne, mais en faveur de toutes les nations, grandes et petites, légitimement soucieuses de leur sécurité et de leur indépendance, répugnant au brutal usage de la force et convaincus du triomphe final du droit et de la justice.

Victor BASCH.

APRÈS MUNICH

AVIS ET POINTS DE VUE

I

LES CHANCES DE LA PAIX

Par René CHATEAU

Plus j'y pense, plus je me persuade que les accords de Munich ont été la meilleure solution dans les pires dangers. Ce que je comprends moins, c'est pourquoi certains, qui ont proposé ou qui approuvaient la neutralité de la France dans le conflit espagnol, ne sont plus, cette fois, d'accord avec nous. Pourtant, l'agression de l'Espagne donnait d'autres sujets de généreuse et juridique indignation. Cette agression, en effet, a été véritablement consommée ; et elle l'a été par des nations étrangères qui n'avaient rien à réclamer à l'Espagne, où aucune de leurs minorités nationales n'était comme détenue par la violence d'un traité victorieux. Au contraire, en Tchécoslovaquie, l'agression n'a jamais été qu'une menace, et, par des négociations, Chamberlain et Daladier ont évité qu'elle fût consommée ; par ailleurs, il n'est pas douteux que des minorités allemande, polonaise, hongroise et ukrainienne avaient été attribuées, contre leur gré, à la Tchécoslovaquie, par les traités de 1919.

Je m'étonne même que certains de nos amis, à gauche, aient oublié que notre tradition commune, jusqu'à ces dernières années, a été de dénoncer les conceptions monstrueuses des traités de paix. A la séance du 7 juin 1921, pourtant, des communistes, des socialistes, des radicaux et même des modérés avaient été d'accord, à la tribune de la Chambre, pour dire que les nouvelles nations, créées de toutes pièces dans l'Europe centrale, n'étaient pas des nations viables. M. Mar-

gaine, radical-socialiste, constatait « que certaines attributions territoriales n'apparaissent pas comme ayant évidemment eu comme raison l'intérêt ou la volonté des populations », et il concluait que « c'est là un élément de trouble malheureusement durable ». M. de Monzie, du même parti, citait, en les approuvant, les déclarations faites à la Chambre des Communes par les députés anglais Kensworthy et Elliot qui avaient affirmé que les traités créaient « une demi-douzaine d'Alsace-Lorraine », et qu'ils contenaient « le germe d'une nouvelle guerre ». M. Paul-Boncour, socialiste unifié, parlant des minorités imprudemment attribuées aux nouveaux Etats, disait : « Ces nationalités peuvent chercher un jour dans la guerre la solution des problèmes qui les divisent ». M. Marius Moutet, du même parti, déclarait que « c'est sans les consulter que les minorités ethniques ont été attribuées à des nations qu'elles n'avaient pas elles-mêmes choisies ». M. Marc Sangnier, socialiste chrétien, et rapporteur de la Commission des Affaires étrangères, était plus catégorique encore : « La Tchécoslovaquie, disait-il, est en réalité une nouvelle Autriche-Hongrie, c'est-à-dire un ramassis d'Etats en conflit perpétuel d'intérêts, de vieilles rancunes ou de nouvelles ambitions... J'imagine qu'il n'y a pas de conditions meilleures pour développer un irrédentisme funeste à la paix du monde ». Enfin, le parti communiste, par la bouche de M. André Berthon, déclarait sans ambage : « Ce sont des traités de violence ». D'ailleurs, le cinquième Congrès de l'Internationale

com
plus
min
n'a
on
«
tion
sair
en c
clam
disp
de s
Je
traît
opin
rouet
neme
l'opin
faire
tes le
franç
Berch
vision
ont p
listes
y ava
cupér
vaqui
force
et slo
dum d
extrém
sentai
Germa
n'ont
ce que
ment
bilisat
obligat
octobr
gée à
times
de son
biliant
sodes
et les a
sement
conform
tice hu
dispose
refuser
La Fra
mais, c
de cons
qu'on p
de telle
la justic
d'en so
Mais
cords d
d'autres
peuples

communiste, siégeant au Kremlin, deux années plus tard, n'y allait pas non plus par quatre chemins, et, unanimement, il votait une motion qui n'a pas, à ma connaissance, été rapportée, et où on peut lire :

« Le Congrès constate qu'il n'y a pas une nation tchécoslovaque... Le Congrès estime nécessaire que le Parti communiste de Tchécoslovaquie, en ce qui concerne ces minorités nationales, proclame et mette en pratique le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, jusques et y compris celui de se séparer... »

Je ne vois donc pas pourquoi l'on traiterait de traîtres les hommes qui sont restés fidèles à ces opinions, et qui n'ont pas le goût de certaines pirouettes politiques. Je pense aussi que le Gouvernement Daladier n'a fait que se montrer fidèle à l'opinion générale des gauches en se refusant à faire la guerre pour maintenir des traités que toutes les gauches ont condamnés. Les propositions franco-anglaises, rédigées après l'entrevue de Berchtesgaden, ne faisaient que consentir à une révision du traité de Saint-Germain que depuis 1921 ont préconisée les radicaux-socialistes, les socialistes unifiés et surtout les communistes. Certes, il y avait un danger ; et c'était que l'Allemagne, récupérant ses minorités dans l'informe Tchécoslovaquie, ne profitât de l'occasion pour user de la force contre les territoires véritablement tchèques et slovaques. On put craindre, avec le mémorandum de Godesberg, que Hitler ne se portât à cette extrémité. Mais la France et l'Angleterre, qui consentaient à certaines révisions du traité de Saint-Germain, parce que ces révisions étaient justes, n'ont pas consenti à l'agression des Tchèques parce que cette agression était injuste. Le Gouvernement français fit en effet la preuve, par une mobilisation partielle, qu'il était prêt à exécuter les obligations du traité franco-tchécoslovaque du 16 octobre 1925, par lequel notre nation s'est engagée à porter secours aux Tchèques, s'ils sont victimes d'une agression par les armes. L'Angleterre, de son côté, nous épaula de toute sa force, en mobilisant la Home Fleet. Finalement, après des épisodes divers, l'Allemagne renonça à l'agression, et les accords de Munich furent l'heureux aboutissement d'une négociation difficile, et pourtant conforme strictement à la justice écrite et à la justice humaine. Les peuples y recevaient le droit de disposer d'eux-mêmes. Mais la violence s'y voyait refuser la permission d'agresser d'autres peuples. La France consentait à ce qui était juste ; mais, de toute sa puissance, elle se refusait de consentir aux entreprises de l'injustice. Et qu'on pense ce qu'on voudra, je dis que c'est par de telles méthodes que l'on pacifiera l'Europe, où la justice doit entrer pour que la violence accepte d'en sortir.

**

Mais ce que j'apprécie plus encore dans les accords de Munich, c'est qu'ils ouvrent la porte à d'autres négociations, plus générales, que tous les peuples souhaitent aujourd'hui, et même les peu-

ples aux bouches closes. Déjà, on prépare un règlement du conflit espagnol. Déjà, on pense à une redistribution des matières premières et des mandats coloniaux. Déjà, on parle d'une reconstruction économique de l'Europe. Et tous, nous demandons une convention générale de limitation des armements, qui devrait être la condition unique de ces négociations. Certes, je n'ignore pas que contre ces négociations, il se forme d'étranges alliances, qui multiplient les objections. Mais est-il si difficile de répondre à ces objections ?

« Belles négociations, disent les uns, où la France aura toujours à donner et n'aura jamais à recevoir ». Mais sera-ce peu recevoir, pour la France, que de vivre dans une Europe économiquement reconstruite, où notre peuple, et tous les peuples, n'étoufferont plus entre les murs des barrières douanières ? Sera-ce peu recevoir, pour la France, que de pouvoir enfin limiter son budget de guerre et retrouver la possibilité d'utiliser ses richesses pour d'autres réformes, plus profondes et plus fécondes ? Et sera-ce peu recevoir, pour les Français, que de ne plus craindre pour leur honneur et leur sécurité, pour leur honneur, qui est de ne pas tuer, et pour leur sécurité, qui est de ne pas avoir à mourir ?

« Mais, dira-t-on encore, à quoi bon négocier avec Hitler ? Vous avez lu *Mein Kampf*. Vous savez que, dans ce livre, Hitler a découvert son ambition profonde, qui est d'isoler et de détruire la France. Et comment douteriez-vous que c'est ce but qu'il poursuit, impitoyablement ? » Ma foi, je n'en suis pas si sûr, et il me semble plaisant que certains de nos hommes politiques attribuent à Hitler je ne sais quelle immutabilité de volonté, comme si leur expérience ne les avait pas convaincus que les partis et les hommes changent, et parfois du tout au tout. Diraient-ils, par exemple, que Mussolini est encore, dans le fond, un socialiste libertaire, parce qu'il le fut avant la marche sur Rome ? Diraient-ils que tel parti est encore, dans le fond, antimilitariste et anticlérical, parce qu'il le fut avant 1935 ? Quand ils peuvent constater, dans certains partis et dans certains hommes, d'aussi profonds changements, pourquoi donc nient-ils avec autant d'assurance qu'aucun changement ait pu survenir dans l'esprit de Hitler, entre le moment où, chef d'un parti à sa naissance, et prisonnier plein d'amertume, il n'obéissait, en écrivant *Mein Kampf*, qu'à des préoccupations de démagogie électorale, et le moment présent, où se posent pour lui d'autres problèmes de gouvernement ? En tout cas, je signale qu'avec l'Allemagne et avec Hitler, la négociation est la seule méthode que nous n'ayons jamais voulu essayer, du moins sans réticence et sans exclure aucun problème. Que risquerions-nous d'ailleurs à essayer cette méthode ? Personne, que je sache, n'a jamais demandé à la France de désarmer, toute seule, pour négocier. Et pour nous, pacifistes, nous ne demandons aux nations que de négocier pour, toutes ensemble, désarmer.

« Mais, reprendra-t-on, il paraît que les futures négociations ne se feraient qu'entre l'Angleterre

et la France, l'Allemagne et l'Italie. Et comment approuver des négociations aussi réduites, qui excluent des nations amies, et notamment la Russie ? » Certes, j'aimerais mieux, je l'avoue, que toutes les nations soient représentées dans des négociations qui devraient pacifier toute l'Europe. Mais, même si les négociations doivent se faire entre quatre, je n'y serai pas pour cela opposé. Ce sont « les Quatre », en effet, qui mènent le jeu de la paix et de la guerre ; c'est entre « les Quatre » qu'existent les dissensions les plus périlleuses, militaires, économiques ou coloniales ; et il n'importerait pas peu à la paix de l'Europe que « les Quatre » enfin s'entendent, et n'entraînent plus vers le surarmement et vers la guerre tous les petits peuples qui sont leurs satellites. D'ailleurs, ce qui compte, c'est que la négociation s'engage, car pendant qu'on négocie, on ne s'entregorge pas. Et mieux vaut une négociation, même incomplète, qu'une guerre générale.

« Comment ne voyez-vous pas, diront quelques grincheux, que ces négociations seront humiliantes, venant après la victoire allemande et pour ainsi dire sous sa menace ? » Certes, je conviens qu'il aurait été plus glorieux, et en même temps plus généreux, de négocier quand nous étions les plus forts, et qu'il y a moins de panache à négocier quand nous n'avons pas la certitude de n'être pas les plus faibles. Mais à qui la faute ? Nous aurions pu négocier avec la République allemande, au lieu de négocier avec l'hitlérisme. Nos Poincaré et nos Tardieu ne l'ont pas voulu. Nous aurions pu négocier le désarmement général avec une Allemagne déjà désarmée. Nos Poincaré et nos Tardieu ne l'ont pas voulu. Nous aurions pu concéder ce qu'il était juste de concéder, au moment où on nous le demandait pacifiquement, et recevoir en échange des compensations utiles à la paix et au bonheur de l'Europe, au lieu de concéder, à la dernière minute et avec je ne sais quel mélange de colère impuissante et de peur belliqueuse, ce que par la force on est à la veille de prendre. Nos Poincaré et nos Tardieu ne l'ont pas voulu. C'est regrettable, j'en conviens. Nous aurions fait, il y a quelques années, une meilleure figure. Mais il n'en reste pas moins que l'humiliation n'est pas de négocier. L'humiliation est de négocier si tard.

D'ailleurs, la négociation est désormais la seule chance de la paix. Toutes les autres méthodes de conserver la paix ont à ce jour échoué. Après la grande guerre, la France armée, face à l'Allemagne désarmée, pouvait par la force imposer une paix « française ». Mais ce n'aurait pas été digne du génie pacifique de notre peuple, et de toute manière ce n'est plus possible maintenant, puisque l'Allemagne est armée, et redoutable pour la France autant et plus peut-être que la France n'est militairement redoutable pour l'Allemagne. Par la suite, on a pu espérer que la sécurité collective, incarnée dans la Société des Nations, découragerait à l'avance les agressions, en coalisant toutes les nations pacifiques contre tout agresseur. Mais Pierre Laval a tué la Société des Nations et la sécurité collective, en entravant l'application des

sanctions, et je ne suis plus de ceux que la nostalgie ramène sur le tombeau de la S.D.N., qu'il serait plus réaliste de compter pour morte et entermée. Enfin, après ce décès de la S.D.N., nous avons compté, pour nous conserver en paix, sur un bloc d'alliances capable de tenir en respect le bloc d'alliances opposé. Mais les derniers événements enseignent, de toute évidence, et aussi bien à la France qu'à l'Allemagne, que rien n'est plus précaire que les alliances nouées et dénouées par des calculs d'intérêt, et souvent trahissantes au moment du danger. La Pologne changeant de camp (et ce n'est peut-être pas pour la dernière fois), la Yougoslavie et la Roumanie si longtemps hésitantes, l'Amérique et la Belgique neutres, n'est-ce pas assez pour faire réfléchir la France ? Et d'autre part, l'Italie soudainement travestie en médiatrice, et Franco converti à la neutralité, n'est-ce pas assez aussi pour faire réfléchir l'Allemagne ? Les uns et les autres doivent, je pense, comprendre aujourd'hui que des alliances aussi fragiles n'assurent que pour un temps le répit de craintes armées qui sépare les peuples de la guerre.

Concluera-t-on enfin que la paix ne se fait pas par la force ? Comprendra-t-on que la paix, la vraie paix, ne peut être construite que par des moyens pacifiques ? Je ne sais. Mais ce que je sais, et ce que je tiens à dire, c'est que les démocraties périront si elles ne peuvent détourner le monde, et se détourner elles-mêmes, des voies de la force. Certains craignent pour les démocraties la défaite, parce que, disent-ils, la défaite devant le fascisme serait l'anéantissement de toutes nos libertés. Pour moi, je crains tout autant, pour les démocraties, la préparation de la guerre et la préparation de la victoire. En d'autres termes, je comprends, je vois, que la préparation de la guerre suffit, à elle seule, à corrompre les démocraties. Qui ne sait, par exemple, que le Front populaire n'a été arrêté, dans son entreprise de réformes, que par la voracité des armées qui dévoraient, pour des besognes de mort, toutes les richesses que nous comptons utiliser pour des besognes de vie ? Qui ne prévoit que bientôt, si le surarmement continue, notre démocratie devra, non seulement faire la pause, mais encore reculer, dans la nécessité où elle sera, pour faire face aux charges accumulées de la défense nationale, d'imposer aux citoyens français les restrictions affamantes que jadis nous reprochions au fascisme. Enfin, tout occupée à surarmer, notre démocratie se videra pour ainsi dire de toute substance sociale, pour devenir elle aussi une espèce d'usine où se fabrique la guerre. Mais les libertés ne seront pas moins en péril. Déjà, pour accroître notre production militaire, certains proposent de revenir sur les lois ouvrières, et sur les droits acquis ; et qui pourrait nier que bientôt les loisirs de la paix deviendront incompatibles avec les exigences forcées du surarmement ? D'autres font observer que le contrôle des Chambres, et la responsabilité quotidienne des ministères nuisent à l'idée d'autorité, si nécessaire dans un pays en danger, et aussi qu'ils interrompent sans cesse les efforts faits pour la défense nationale, qui doi-

vent primer toute préoccupation. Ils proposent donc la mise des Chambres en vacances pour une année, et la constitution d'un gouvernement de Salut Public, sans rapport avec les partis et sans rapport avec les volontés du suffrage universel. Ce ne sont encore que des menaces, sans doute. Mais que la paix surarmée se prolonge seulement une année, et je vous assure bien que les menaces passeront à l'effet. Ainsi, matériellement appauvrie et politiquement anémiée, notre démocratie ne sera plus, sans avoir subi la guerre, que le fantôme

douloureux de ce qu'elle avait été et de ce que nous en avions rêvé. Si les démocraties, la nôtre et les autres, veulent donc se sauver, il est temps. Mais j'avertis qu'elles ne se sauveront pas en évitant seulement la guerre. Elles se sauveront en prenant l'initiative de la paix, de la paix véritable, de la paix dans laquelle les peuples, réconciliés dans la justice, seront des peuples désarmés.

René CHATEAU,

Député de la Charente-Inférieure.

II

Une nouvelle forme du bourrage de crâne

Par Albert BAYET

Dans un certain nombre de départements, les candidats de droite aux dernières élections sénatoriales ont battu les candidats de gauche, en disant qu'en raison de leur « antifascisme », ceux-ci constituaient « le parti de la guerre ».

Evidemment, cette campagne n'a pas réussi partout, puisqu'elle a été dirigée avec une particulière violence contre le socialiste Dormoy et qu'il a été néanmoins élu par le Front populaire reconstitué. Mais, en d'autres lieux, le coup a porté.

Il a porté d'autant plus aisément qu'un certain nombre de républicains ont fait chorus avec la droite et ont accusé pêle-mêle les communistes, la C.G.T., les socialistes nuance Ziromski et Blum, la Ligue des Droits de l'Homme, les radicaux de gauche, d'être devenus des « va-t'en-guerre ».

Pour ma part, je n'en veux pas à ces républicains égarés : je sais bien qu'ils sont de bonne foi ; ils se sont laissé « bourrer le crâne » par la grande presse, et ils ont cru bien défendre la paix en dénonçant ce que nazis et cagouleurs appellent le bellicisme de gauche.

Tout de même, je crois que nous devons faire un gros effort pour ouvrir les yeux à nos camarades.

Car enfin, que la droite nous dénonce comme bellicistes, c'est son jeu. Elle est pour Hitler, parce qu'elle compte sur lui pour balayer en France la démocratie et la liberté. Elle sait que, dans une France vassale du Reich et gouvernée par un quelconque Seiss-Inquart ou Henlein, elle pourra enfin en finir avec les républicains, les marxistes, les syndicalistes, la « racaille de gauche ». En clamant que le fascisme c'est la paix et que l'antifascisme c'est la guerre, la droite est dans son rôle.

Mais comment des républicains peuvent-ils se laisser prendre à cette grossière manœuvre ?

Hé quoi ! ce seraient vraiment les fascistes qui veulent la paix et nous, républicains, qui voulons la guerre ?

C'est « vouloir la paix » que de massacrer le peuple d'Ethiopie, d'abattre, par centaines de mil-

liers, les Chinois, de faire périr par la bombe ou la famine les femmes et les enfants de Madrid, de Guernica, de Valence, de Barcelone ? C'est vouloir la paix que d'envahir l'Autriche désarmée pour y empêcher un libre plébiscite ? C'est vouloir la paix que d'arracher à la Tchécoslovaquie, sous la menace des canons, des territoires qui, jamais, n'ont appartenu au Reich ?

Et, par contre, c'est « vouloir la guerre » que de dénoncer toutes ces violences ? C'est être un belliciste que d'avoir fait entendre la protestation du droit en faveur de l'Ethiopie, de la Chine, de l'Espagne, de la Tchécoslovaquie ? C'est être un « assoiffé de sang » que de réclamer qu'on ne condamne pas les républicains espagnols à mourir de faim, comme veulent l'y réduire les dictateurs « pacifistes » ? C'est être un « va-t'en-guerre » que de demander l'union de tous les peuples pacifiques pour barrer la route à la guerre ?

Si vraiment il en était ainsi, il faudrait vite abattre les statues de Briand et les remplacer par des statues de Flandin.

— Tout de même, m'écrivit un lecteur, l'antifascisme français déplaît à Hitler, et Hitler, si nous le fâchons, peut nous faire la guerre : donc, persister à être antifasciste, c'est au moins risquer la guerre.

Mon correspondant a raison, et il faut même aller plus loin que lui : Hitler a écrit dans son livre *Mein Kampf* qu'il voulait abattre, une fois pour toutes, non pas la France de droite ou la France de gauche, mais la France tout court. Donc, vouloir rester Français, et Français libre, c'est risquer la guerre.

Mais mon correspondant nous conseille-t-il de renoncer à être Français sous couleur d'éviter la guerre ?

Je sais que quelques pacifistes qui se disent intégraux m'ont dit, dans une réunion de gauche : « Si Hitler entre en Alsace, nous ne devons pas résister ; si Mussolini entre en Savoie, nous ne devons pas résister. » Cela, c'est la fameuse ob-

jection de conscience, celle qui flétrit comme « bellicistes » les Ethiopiens, les Chinois, les Espagnols. Je reconnais que, pour ceux qui professent cette théorie, il est logique de dire que nous ne devons pas plus défendre la liberté que la France ; si un Français quelconque, avec l'aide de Hitler, prétend mitrailler les masses ouvrières, coller au mur les républicains, notre devoir est de dire qu'aucun des maux qu'on veut éviter par la guerre n'étant comparable à la guerre elle-même, il faut tendre le cou, se laisser massacrer et traiter de « va-t'en-guerre » quiconque parlerait de résister.

Mais, quel que soit le bourrage de crâne organisé par les « pacifistes » de Berlin et leurs alliés français, je me refuse à croire que le peuple de France soit prêt à de telles abdications. Le jour où les cagoullards braqueraient sur nous leurs mitrailleuses allemandes, je dis que notre devoir se-

rait de sauter sur les cagoullards et de leur arracher leurs armes. Le jour où les Allemands tenteraient d'entrer en Alsace, je dis que notre devoir serait de défendre notre territoire et l'indépendance de notre pays.

Seulement, comme il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le repousser par la force, je dis aussi qu'il faut prendre les devants, rendre la guerre impossible en faisant contre les cagoullards le Front des républicains, rendre la guerre générale impossible en faisant, contre ceux qui tuent en Espagne ou ailleurs le Front de la paix. Pour l'une et l'autre de ces deux besognes, le temps presse : alors au lieu de nous user dans des controverses dont la droite, le fascisme et la guerre peuvent seuls tirer bénéfice, unissons-nous !

Albert BAYET.

(Le *Populaire de Nantes* du 27 octobre 1938.)

III

Pourquoi j'ai voté contre l'accord de Munich

Par Jean BOUHEY

Député de la Côte-d'Or

Mon vote, que je ne regrette pas, n'est pas un vote politique : c'est le vote d'un représentant du peuple français, extrêmement inquiet sur le sort de son pays.

On a beaucoup parlé d'un « Sedan diplomatique ». C'est pire, à mon avis, c'est un Sadowa qui doit engendrer des conséquences terrifiantes pour notre pays, car en 1866 un homme comme Hitler n'existait pas et le royaume de Prusse n'avait rien de comparable avec le III^e Reich et ses 80 millions d'habitants.

Je n'ai ni le temps, ni l'intention, dans cet article, de récriminer sur le passé ; c'est fait, c'est fait. Toutes les larmes de crocodile que des milliers de Français vont verser n'empêchent pas que la paix reste plus précaire que jamais, que la course aux armements continue (Chamberlain *dixit*), que l'accord de Munich n'est qu'une honteuse capitulation (le deuxième diktat, après Vienne, d'une longue série d'actes du même genre), que nos amis tchèques sont désormais en servitude (ô protecteurs des minorités, saluez bien bas, mais, de grâce, taisez-vous !), que notre pays a cessé d'être une grande puissance, qu'il passe au second plan et que, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, les chutes sont toujours douloureuses, que la parole de la France ne compte plus, que Daladier, qui ne fut d'ailleurs une fois de plus que l'expression d'un parlement paniquard, est bien le même homme que celui du « sept » février, que Bonnet ira s'asseoir, au banc de l'histoire, à côté du maréchal Bazaine et que désormais, en Europe, c'est la loi de la jungle qui règne en souveraine absolue.

Deux remarques, et deux seulement.

Je suis persuadé, comme je l'ai écrit à cette même place il y a un mois, que nous avons cédé au fameux chantage à la guerre. La grande duperie de cette période a été de persuader l'opinion publique française qu'il n'y avait pas d'autre choix que la résistance, identifiée à la guerre, ou l'abandon, identifié à la paix.

Je pense que si nous avions été simplement « gouvernés », une solennelle déclaration, aussi courte que formelle, aurait dû être faite dès le début de septembre devant Hitler et devant le monde par les trois gouvernements associés de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Hitler aurait marqué le temps d'arrêt qui pouvait lui être fatal. Mussolini n'arrivait pas à arracher au roi le décret de mobilisation, qui risquait d'amener la chute du régime ; la Roumanie et la Yougoslavie soutenaient Prague, le président Roosevelt s'intéressait directement au sort de l'Europe ; le monde entier se liguaît contre l'Allemagne, non pas contre son peuple, mais contre ses dirigeants ; la paix pouvait se construire sous le signe de l'entente et de la conciliation réciproques. Au moment où tout semblait gagné, la panique a soufflé dans les sphères gouvernementales françaises à la suite du fameux ultimatum de Goebbels, et la situation s'est instantanément et complètement renversée. On sait le reste !

La seconde remarque concerne le plus grand étonnement de ma vie politique : la France, chloroformée par Bonnet, allume les lampions au lieu de prendre le deuil ; et, comme le réveil de ce peuple commence malgré la technique et les moyens de l'opérateur, ce dernier vient de lâcher une nouvelle dose de chloroforme : une journée nationale,

pour, disent les affiches, « une France libre, puissante, pacifique ». Et notre malheureux pays, qui vient de perdre et la liberté et la puissance et la paix, fêtera aujourd'hui le succès de Munich.

A quand Georges Bonnet au Panthéon ? Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.

C'est tout simplement effarant !

**

Voilà pour hier !

Où en sommes-nous aujourd'hui, où allons-nous demain ?

Aujourd'hui, il ne fait de doute pour personne que la France est complètement isolée. Elle n'a plus une seule alliance qui tienne : Chamberlain a signé un pacte avec Hitler (voir plus loin la citation de *Mein Kampf* à ce sujet), la Russie se replie sur elle-même, Belgrade et Bucarest se préparent douloureusement à prendre leurs ordres à Berlin, comme le faisaient hier Varsovie et Budapest, et comme le fait aujourd'hui Prague, si monstrueuse que puisse paraître cette affirmation. Negrin, à l'exemple de Benès, doit préparer son chant du cygne, et l'Amérique risque d'accroître son isolement. Aucune puissance ne peut plus croire à la parole française.

Une crise morale, sans doute doublée d'une crise économique, sociale et financière, va secouer notre pays, qui entre dans une période d'aventures et de troubles; espérons qu'il sera capable de résister à de semblables difficultés.

Demain ?

Le sujet est plus délicat et plus troublant. Il s'agit de prévoir l'avenir; pour ce faire, relisons *Mein Kampf*.

J'ai sous les yeux l'édition intégrale de ce que l'on peut considérer comme la bible du mouvement national-socialiste allemand.

« Il faut, dit Hitler à la page 616, qu'on se rende enfin clairement compte de ce fait : l'ennemi mortel, l'ennemi impitoyable du peuple allemand est et reste la France. Peu importe qui a gouverné ou gouvernera la France ; que ce soient les Bourbons ou les Jacobins, les Napoléons ou les démocrates bourgeois, les républicains cléricaux ou les bolchevistes rouges : le but final de leur politique étrangère sera toujours de s'emparer de la frontière du Rhin et de consolider la position de la France sur ce fleuve, en faisant tous leurs efforts pour que l'Allemagne reste désunie et morcelée.

« L'Angleterre désire que l'Allemagne ne soit pas une puissance mondiale ; la France ne veut pas qu'il existe une puissance qui s'appelle l'Allemagne ; la différence est considérable ! Si, tirant la conclusion de ces prémisses, nous passons en revue les alliés que peut nous offrir l'Europe, il ne reste que deux Etats : l'Angleterre et l'Italie. »

Ce qui explique pourquoi, APRES LES SIGNATURES DE MUNICH, HITLER A LAISSE PARTIR DALADIER ET A, QUELQUES HEURES ENCORE, GARDE CHAMBERLAIN !

A la page 640, Hitler définit le principe qui

doit dominer la politique extérieure d'un Etat raciste :

« Cette politique extérieure doit assurer les moyens d'existence sur cette planète de la race que groupe l'Etat, en établissant un rapport sain, viable et conforme aux lois naturelles, entre le nombre et l'accroissement de la population, d'une part, l'étendue et la valeur du territoire, d'autre part. Seul un espace suffisant sur cette terre assure à un peuple la liberté de l'existence. »

Enfin, à la page 652, Hitler fait cette déclaration que, pour ma part, je considère comme capitale pour l'avenir de l'Europe :

« L'Allemagne sera une puissance mondiale ou bien elle ne sera pas. Mais pour devenir une puissance mondiale, elle a besoin de cette grandeur territoriale qui lui donnera, dans le présent, l'importance nécessaire et qui donnera à ses citoyens le moyen d'exister.

« Aussi, nous autres nationaux-socialistes, bifrons-nous délibérément l'orientation de la politique extérieure d'avant guerre. Nous commençons là où l'on avait fini il y a six cents ans. Nous arrêtons l'éternelle marche des Germains vers le sud et vers l'ouest de l'Europe, et nous jetons nos regards sur l'est. Nous mettons terme à la politique coloniale et commerciale d'avant guerre et nous inaugurons la politique territoriale de l'avenir. »

Je voudrais que tous mes lecteurs découpent ces dix dernières lignes, qu'ils les apprenent par cœur, car elles conditionnent leur avenir, comme je le montrerai prochainement. En attendant que je leur donne des informations complémentaires, qu'ils soient tous persuadés que le « Drang nach Osten » (la marche vers l'Est) équivaut comme mot d'ordre, pour l'Allemagne moderne, au « Delenda est Carthago » de la Rome antique.

C'est clair, c'est net. Remercions le prisonnier de Landsberg-am-Lech en 1924 de nous avoir indiqué ce que ferait celui que Guillaume II appelle en 1938 le plus formidable « chef de légions » que l'Histoire ait connu.

Avant de se lancer à la conquête des terres slaves, il faut que la Germanie « règle ses comptes » avec la France, selon l'expression cruelle qu'emploie Hitler à tout instant dans son livre. Pour cela, il faut l'isoler, l'encercler et la désagréger intérieurement.

L'isolement est fait, comme je l'ai montré.

L'encercllement est déjà bien avancé (côte de Biscaye, moitié des Pyrénées, les Baléares) et peut être terminé demain en Espagne, si Goering y met le prix.

La désagrégation intérieure fait partie du domaine du Dr Goebbels, premier chef de propagande du monde. Trois slogans, aussi simples que frappants, à l'usage des Français :

MORT AUX JUIFS !
LES ETRANGERS A LA PORTE !
LES COMMUNISTES VEULENT LA GUERRE !

Les événements dijonnais de la semaine dernière montrent que le processus a déjà commencé ; j'ai

sous les yeux d'autres documents probants.

Avec un peu de patience, beaucoup de méthode, quelques centaines de millions judicieusement répartis, on peut arriver à un résultat favorable sur le plan intérieur français. A ce moment-là, Goering interviendra ; concentration de cent divisions sur le Rhin, d'escadrilles innombrables aux Baléares, d'une masse de sous-marins à Bilbao, et le chantage recommencera, d'autant que le maître Goebbels, devant qui pâlirait Machiavel, aura fait tenir aux Français le même raisonnement qu'il a fait tenir aux Français le mois dernier : « La France ne vaut pas la peau d'un soldat anglais ! »

Et ainsi, M. Flandin, sans doute, livrera, pour avoir la paix germanique, les minorités martyres (!) d'Alsace et de Lorraine (ligne Maginot, intacte, comprise) à l'Allemagne, exilera des juifs, exterminera les communistes, emprisonnera les socialistes et installera chez nous le fascisme.

**

Ne me taxez pas de pessimisme. Les événements vont très vite en ce bas monde à l'heure actuelle. Pensez à Schuschnigg il y a un an, à Benès il y a un mois, et à ce que sont devenus ces deux hommes aujourd'hui !

Je ne dis pas que tout est perdu : je dis simplement que tout est compromis.

J'indiquerai bientôt ce que je considère comme les seules voies de salut possibles ; elles nécessitent

non pas un simple redressement du pays, mais un retournement complet du fonctionnement et de la direction de nos institutions gouvernementales et parlementaires.

Ceci, c'est la lutte pour demain.

Profitez de ces quelques jours de répit pour faire tous notre examen de conscience ; ne nous laissons pas aller à l'abandon, à la haine et au désespoir.

La France doit se préparer à vivre « dangereusement » ; pour traverser l'épreuve qui l'attend, elle a besoin de la volonté collective et de l'énergie commune, toutes deux faites du courage de chacun, de ce courage qui a tant manqué à nos dirigeants pendant les semaines que nous venons de vivre.

« *Le courage, disait Jaurès, dans son « Discours à la jeunesse », c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ; le courage, c'est de reconnaître ses fautes, d'en souffrir, mais de ne pas en être accablé et de continuer son chemin ; le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; le courage, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho, de son âme, de sa bouche et de ses mains, aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.* »

Jean BOUHEY,

Député S.F.I.O. de la Côte-d'Or.

(La Bourgogne républicaine du 9 octobre.)

IV

LA GRANDE MISÈRE DES SACRIFIÉS

Par Georges DUHAMEL
de l'Académie Française

Les peuples pacifiques, dans le monde entier, ont salué l'accord de Munich par un hymne d'allégresse et cela semble bien naturel au premier regard. Petit à petit, les peuples des pays démocratiques se sont ressaisis. Ils ont compris, jour après jour, que cet accord n'était pas un accord sincère et profond, mais une simple sommation faite par la violence brutale à la faiblesse hésitante, et acceptée par cette dernière. Ils ont même compris, ils sont en train de comprendre que cette douloureuse concession à la paix ne pouvait manquer de compromettre encore davantage la cause de la paix dans l'avenir, ne pouvait manquer d'avoir, pour d'équilibre et le repos du monde civilisé, des conséquences incalculables.

Comme il faut bien se chercher quelque thème de consolation, dans une conjoncture aussi pénible, un certain nombre de Français ont admis l'idée que la Tchécoslovaquie était un Etat mal construit, non viable, et que, puisque cet Etat était voué fa-

talement à la dislocation, il était préférable de laisser pratiquer sans retard et pacifiquement cette opération douloureuse mais nécessaire.

Une propagande effrontée, dont on voudrait connaître les ressorts secrets, a répandu chez nous toutes sortes de renseignements démonstratifs. On a, par exemple, fait remarquer aux Français, tous jours prompts à conclure, que les décisions du gouvernement tchécoslovaque devaient être publiées en plusieurs langues... Les Français que cette observation a frappés auraient dû penser que la Suisse, la Belgique, la Finlande admettent officiellement l'emploi de deux ou trois langues, que la plupart des grandes nations européennes comportent des minorités linguistiques, qu'il ne serait pas impossible, dans le royaume britannique, par exemple, de créer, par artifice, un mouvement séparatiste écossais et qu'en France il y a d'importants groupes ethniques — Bretons, Flamands, Alsaciens, Basques, Provençaux — qui

font couramment usage d'idiomes, de dialectes ou de patois plus ou moins distincts, parfois complètement différents de la langue nationale. Les Français auraient pu, conséquemment, observer que les Etats-Unis d'Amérique, composés comme une mosaïque de peuples divers et même de races diverses, forment aujourd'hui un Etat indivis, un Etat rebelle, il va sans dire, à tout démembrement.

La plupart des Français se sont refusés à ce genre de supputation. Ils ont toutefois compris que, dans les provinces en litige, la répartition des masses ethniques n'était pas nettement tranchée et que la cession n'irait pas sans tiraillements. Là-dessus, on a fait savoir qu'il serait procédé à des échanges de populations... Les Français, définitivement rassurés, ont pensé que tout allait bien et ils ont, la conscience en repos, fait effort pour retourner à leurs affaires et pour retrouver le sommeil.

Certains de mes compatriotes ont vu, pendant la guerre de 1914-1918, la fuite des pauvres gens que refoulaient les mouvements des armées. Ils ont gardé de ce phénomène un souvenir épouvantable. Mais ils ne se représentent pas très bien ce que l'on appelle, en langage diplomatique, un échange de populations, un échange pacifique de populations.

J'ai eu le triste privilège, me trouvant dans l'Orient méditerranéen, en 1924, d'assister à certaines opérations décidées par le traité de Lausanne. Ce fameux traité n'intéressait pas seulement le régime des Détroits, il comportait aussi un « échange de populations ». Je pense qu'il faut remonter à la révocation de l'Edit de Nantes ou aux grands crimes de l'antiquité barbare pour trouver quelque chose de comparable à cet affreux troc de multitudes malheureuses.

La Grèce, aux termes de « l'accord » de Lausanne, devait renvoyer en Turquie à peu près quatre cent mille Turcs. En échange, elle devait recevoir et loger un million quatre cent mille de ses nationaux, venus principalement d'Anatolie. Pour faire comprendre l'absurdité de cette chirurgie, je peux donner certains détails : il existait en Crète des Grecs musulmans qui ne parlaient que le grec, observaient le Coran sans fanatisme, vivaient en bonne intelligence avec les chrétiens, bref pouvaient être assimilés. La Grèce les a naturellement expulsés. Comme les Turcs les accueilleraient fort mal, les malheureux ont fini par trouver refuge dans le Dodécannèse, chez les Italiens!

Cependant la Turquie expulsait de son côté tous les Grecs d'Asie Mineure. Je les ai vus arriver en Grèce. Il y en avait partout. Le gouvernement grec, en toute hâte, édifiait des villes pour héberger ces parents pauvres dont beaucoup ignoraient la langue nationale et ne se rattachaient à la Grèce que par la religion. Jamais je n'oublierai le spectacle de ces multitudes hébétées, désespérées, lamentables. Elles encombraient les bateaux et les ports, campaient aux portes des grandes villes, attendaient dans l'accablement qu'on voulût bien leur procurer un gîte et de la nourriture. Je revois

encore un groupe de ces misérables, faméliques et pouilleux, en train de se partager avidement une hottée de raisin. Je les revois ouvrant le sac de toile ou de tapisserie dans lequel ils avaient emporté les reliques de la famille, leurs humbles trésors, les quelques pièces de linge et de vaisselle qu'ils avaient sauvées du désastre, arrachées par miracle à la rapacité de l'ennemi. Le traité de Lausanne prévoyait, de façon fantaisiste, une liquidation réciproque des biens. On sait aujourd'hui ce que signifie une telle comédie. Je répète que le gouvernement grec a fait des prodiges pour accueillir tous ces déshérités et pour les mettre au travail. Il n'en demeure pas moins que j'ai eu le sentiment d'assister, non sans horreur, à l'un des plus grands crimes de l'Histoire.

Je dis donc à mes compatriotes qu'un crime non moins révoltant est en train de s'accomplir et qu'ils doivent y penser.

Un demi-million de pauvres gens ont dû, talonnés par la brute armée, quitter leur maison sans pouvoir rien emporter des modestes biens acquis par le travail de plusieurs générations. Que l'on ne couvre pas du beau mot d'accord pacifique cette horrible opération de brigandage. Si les Français, mes frères, ont une ombre d'imagination, qu'ils se représentent le départ des vieillards impotents et terrorisés. — J'ai, dans ma maison, une mère de quatre-vingt-cinq ans et je l'imagine au milieu d'une telle bagarre. Que les Français, mes frères, se représentent le déchirement de la femme qui sort à jamais de la chambre où elle a mis ses petits au monde, la douleur du laboureur qui doit abandonner son champ, son cheval et sa charrue. Que les Français pensent à la désolation que peut éprouver tout homme simple, au moment de laisser la huche, le lit, le vieux fauteuil, la table autour de laquelle s'assemblait toute une famille après la journée de travail.

Les romanciers de l'avenir nous raconteront peut-être cette grande misère. Ils nous diront peut-être aussi les sentiments des vainqueurs, de ceux qui osent pénétrer dans ces demeures abandonnées, s'asseoir comme des voleurs sur les bancs encore tièdes, réchauffer, pour la laper en ricanant, la soupe laissée dans l'âtre par un peuple dépossédé.

Si les événements continuent à se développer dans le sens où nous les voyons engagés, le tour des Français viendra. Ils devront, eux aussi, mettre la clef sous la porte, et partir, sans souffler la lampe, sans éteindre le feu, sans décrocher des murailles les photographies jaunies. Je demande aux Français, mes frères, de faire, à ce grave instant de leur histoire, un effort d'imagination, et ce sera peut-être le commencement du salut.

Un diplomate du siècle dernier a dit une phrase fameuse que je vais rapporter ici : « Depuis le partage de la Pologne, l'Europe vit en état de péché mortel. »

Il convient de méditer cette phrase, au lendemain de Munich, et non pas de se réjouir.

GEORGES DUHAMEL.

(Paris-Soir, 23 octobre 1938.)

Propagande rüst

A l'heure actuelle, on estime à 96 les journaux illustrés et publications de différentes origines qui sont introduits presque journallement dans le seul département du Haut-Rhin.

Ces organes de presse sont adressés à de nombreuses personnes exerçant certaines professions. Les coiffeurs, les dentistes, les salons de thé, les médecins, etc., reçoivent ces publications qui sont, chez certains, placées dans les salons d'attente. La campagne alsacienne en est littéralement inondée, les prêtres et certains instituteurs cléricaux s'en font les propagandistes.

(Lettre de la Section de Mulhouse, 12 avril 1938.)

CARTES

A la devanture de certaines librairies s'étale une carte scolaire, éditée en Allemagne, sous le titre : « Deutsche kulturkarte », et portant la légende suivante : « Les frontières de notre Etat ne constituent pas les frontières de notre peuple et ne devront jamais marquer les limites de notre civilisation ». Cette carte englobe dans la communauté allemande, non seulement l'Alsace et la Lorraine, mais encore tout l'est de la France où les villes sont désignées par des noms allemands.

PAPILLONS

Il ne se passe pas de jour sans que les murs de la ville, les vitrines, les devantures, etc., ne soient couverts de papillons antijuifs, tous injurieux. Les façades sont marquées de « Heil Hitler » ou de croix gammées.

(Lettre de la Section de Mulhouse, 12 avril 1938.)

Hier soir encore, une partie de la ville a été couverte d'inscriptions : « A bas le Front populaire ! A bas les Juifs ! Heil Hitler ! » etc...

(Lettre de la Section de Mulhouse, 29 avril 1938.)

Résolution de la Fédération du Haut-Rhin (avril 1938)

La Fédération du Haut-Rhin de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen,

En présence de l'agitation nazie dans les départements recouverts, et notamment dans celui du Haut Rhin, agitation développée et soutenue par un très grand nombre de journaux, publications et illustrés d'outre-Rhin,

Elève une protestation indignée contre l'attitude scandaleuse des parlementaires du Haut-Rhin qui, connaissant cette abominable propagande, n'ont rien fait ni même tenté pour briser cette entreprise antifrançaise, et n'ont pas dénoncé, à la tribune du Parlement, ces criminels agissements ;

Demande aux pouvoirs publics de prendre sans délai toutes mesures énergiques susceptibles de mettre fin à une situation qui risquerait d'être lourde de conséquences.

Résolution de la Section de Strasbourg

La Section de Strasbourg de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen,

En présence de la campagne de propagande d'agitation et d'organisation national-socialiste qui sévit dans nos régions et qui est alimentée par l'étranger,

Considérant que cette campagne, dangereuse pour la Défense nationale et la sécurité des citoyens, provoque dans de larges couches de la population, instruite par les expériences d'Autriche et de Tchécoslovaquie, une légitime inquiétude.

S'étonne de la carence des pouvoirs publics et réclame l'application rigoureuse des lois.

Considérant, d'autre part, que cette campagne n'aurait aucune chance de succès si elle ne rencontrait des circonstances favorables à sa propagation.

Considérant, notamment, que nos régions frontalières sont plus sensibles que d'autres à l'aggravation de la situation économique, tant du point de vue industriel que du point de vue paysan (insécurité, exode d'industries, resserrement des débouchés),

Demande au gouvernement toutes mesures immédiates tendant à rassurer nos populations sur l'avenir de leurs conditions d'existence.

RIEN N'A ÉTÉ ENTREPRIS DANS LE HAUT-RHIN POUR ENDIGUER LE FLOT MÂLSAIN DE CETTE LITTÉRATURE.

(Lettre de la Section de Mulhouse, 29 avril 1938.)

riste en Alsace

Rassemblement anti-juif de France

12, rue Laugier, Paris.

FRANÇAIS,

La nation Juive a envahi la France, en s'appuyant sur la puissance corruptrice de l'or.

Enlevons à la nation juive sa richesse avec laquelle elle finance le désordre, la révolution, la guerre !...

Les Juifs boycottent les Français qui se défendent. Employons le procédé semblable : que les Français n'achètent pas aux membres de la nation juive.

FRANÇAIS,

Pour que la France soit heureuse et libre !

Pour que revive le commerce français ruiné par les Juifs.

**ACHETEZ CHEZ LES FRANÇAIS !
N'ACHETEZ PAS CHEZ LES JUIFS !**

Aidez-vous en aidant le Rassemblement Antijuif de France.

Il défend la France contre le Juif.

Siège régional de l'Est : 7, rue de la Douane, Strasbourg, C.C. Postal : Strasbourg 311-81.

Adhères ! Envoyez des dons.

(L'envers du tract est rédigé en allemand.)

« JE VOUS HAIS ! »

A crié aux Français le Juif LÉON BLUM.

... et ce Juif qui vous hait prétend vous gouverner !

FRANÇAIS,

Ne soyez pas dupes de la subite et hypocrite modération des discours de LÉON BLUM, cet incendiaire qui prend maintenant des allures de pompier.

Ce n'est qu'une ruse pour mieux cacher des desseins criminels.

LÉON BLUM veut la dictature d'un parti qui aboutira à la GUERRE CIVILE et à la misère.

LÉON BLUM veut la croisade des pays démocratiques, donc la GUERRE ETRANGERE avec l'Allemagne et l'Italie.

IL VOUS V ACCULERA POUR MASQUER SA FAILLITE comme la Révolution condamna vos pères à 23 ans de guerres infernales.

LE JUIF LEON BLUM QUI « VOUS HAIT » SE MOQUE DE LA VIE ET DE LA MORT DES FRANÇAIS.

Tournez-vous vers l'arbitre qui n'est ni chef d'un parti ni dictateur, et dont l'intérêt personnel et celui du Pays ne font qu'un : LE ROI.

Pour connaître et comprendre les événements, lisez chaque jour « l'Action Française ».

A BAS LA GUERRE!

Pacifistes, briandistes, défaitistes, tous ceux qui, il y a quelques mois encore menaient leur campagne électorale au nom de la PAIX, les mêmes qui, depuis dix ans, réclament le Désarmement de notre Pays, prétendent aujourd'hui mobiliser notre force armée au profit du gros capitalisme international et pour le Roi des rois.

ILS VEULENT LA GUERRE! et la MISERE, sa sinistre compagne.

MAIS NOUS, NOUS NE MARCHONS PAS.

Prêts à défendre notre sol menacé, attachés de toutes nos forces aux belles traditions françaises d'Honneur, de Travail, de Famille et d'Amitié.

NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE GUERRE DE PROPAGANDE voulue et sciemment calculée par les Soviets et la Franc-Maçonnerie pour ensanglanter l'Europe tout entière et préparer le terrain à la

DICTATURE ROUGE

Pères et Mères de France, Travailleurs, Artisans et Patrons, c'est à votre Famille, à votre Patrie, à votre Religion qu'ils en veulent,

SOYEZ VIGILANTS ET UNIS !

LES SANCTIONS, C'EST LA GUERRE !

EXIGEZ LA NEUTRALITE!

Nous, dont le Patriotisme n'est pas seulement traditionnel, mais encore SOCIAL, nous crions de toutes nos forces :

PAS DE SANCTIONS! NEUTRALITE!

(L'envers de ce tract est rédigé en allemand.)

LES JEUNESSES PATRIOTES

Strasbourg, 32, rue des Juifs.

QU'A-T-ON ENTREPRIS DEPUIS AVRIL POUR ENDIGUER CE FLOT MONTANT ?

— RIEN !

LE MARTYRE TCHÉCOSLOVAQUE

Le droit des peuples violé

L'accord de Munich n'a pas résolu le problème des minorités en Europe Centrale. Il a, au contraire, créé des minorités nouvelles qui sont déjà sous le régime nazi et polonais, soumises à une oppression systématique, et qui seront encore augmentées d'une minorité slovaque dès que la Hongrie aura obtenu ses nouvelles frontières.

Je ne parle pas de la minorité « raciale » — Juifs — ni de la minorité politique — socialistes et démocrates allemands — qui ont été livrés au Troisième Reich et à la Pologne du colonel Beck. Je me borne à la minorité linguistique tchèque qui se trouve englobée après l'occupation de la cinquième zone, dans l'Allemagne. Elle est évaluée à 726.000 d'après les statistiques tchèques, à un demi-million d'après les statistiques allemandes. D'où vient cette différence dans les chiffres ? Du fait que l'Allemagne se fonde sur le recensement autrichien de 1910. L'élément tchèque dans les régions à majorité allemande se composait surtout d'ouvriers travaillant dans les usines dont les propriétaires étaient des Allemands. Comme toute l'administration politique se trouvait entre, les mains des Allemands, comme il n'y avait pas de lois protégeant les ouvriers contre la pression des autorités et des employeurs, beaucoup d'ouvriers de langue tchèque indiquaient dans les listes de recensement la langue allemande comme leur « Umgangssprache ». Après la guerre, quand les propriétaires d'usines cessèrent d'exercer cette pression sur eux, ils indiquèrent leur véritable langue maternelle.

Mais l'occupation allemande s'étend sur de vastes territoires et villes qui étaient purement tchèques, même selon le recensement autrichien, et dont l'occupation ne s'explique que par des raisons économiques et stratégiques.

En Bohême, l'Allemagne annexe ainsi 251 communes qui avaient une majorité tchèque en 1910, 315 communes à majorité tchèque d'après le recensement de 1930. En Moravie, des villes et communes presque entièrement tchèques : Pribor avec 4.696 Tchèques et 186 Allemands ; Stramberk avec 3.200 Tchèques et 47 Allemands ; Postorna (3.503 Tchèques, 285 Allemands) ; Svinov (3.035 Tchèques, 411 Allemands) ; Holdslavice (1.709 Tchèques et pas d'Allemands) ; Breclava (9.534 Tchèques et 2.028 Allemands), etc..., ont été occupées parfois pour couper les lignes ferroviaires, parfois pour s'emparer d'une usine importante, parfois par frénésie nationaliste — la commune de Hodslavice où, même sous l'Autriche, on n'a pas recensé un seul Allemand, est la commune natale de Palacky, historien et chef politique tchèque au XIX^e siècle, particulièrement haï par les nationalistes allemands dans l'ancienne Autriche.

L'occupation polonaise qui devait délivrer la

minorité polonaise en Silésie de Teschen a pris un territoire où, à côté de 80.000 à 100.000 Polonais, vit une population purement tchèque de 120 à 140.000 âmes, mais la Pologne s'est emparée de tout le territoire charbonnier de cette région et de la ville de Bohumin (Oderberg) qui n'a jamais été polonaise et qui est un centre important du trafic ferroviaire.

La frontière hongroise n'est pas encore fixée. Mais dans ses revendications minima la Hongrie exige un territoire habité par une population slovaque en nombre de 500.000.

Dans le territoire occupé, la terreur nationaliste a déjà commencé. Dans les régions cédées à l'Allemagne, il y avait 2.307 écoles primaires tchèques. Elles ont été fermées, sauf quelques rares exceptions ; la Pologne a fermé toutes les écoles tchèques sans exception, et ce qui attend la population slovaque qui sera livrée à la Hongrie est facile à deviner. La Hongrie a déjà une minorité slovaque dans la région de Bekes Caba qui ne possède pas une école slovaque et pas un journal dans sa langue maternelle.

Au lieu de rectifier les erreurs des traités de paix, l'accord de Munich commet une erreur infiniment plus grande et plus intolérable en livrant plus d'un million de Tchécoslovaques aux régimes autoritaires ou totalitaires, où ils seront privés de tous droits scolaires et linguistiques, et aussi de tous les droits politiques des citoyens libres.

L'économie étranglée

Elles sont désastreuses par le fait même que la séparation du territoire à majorité allemande détruit une unité économique naturelle existant depuis des siècles, et laisse l'industrie du pays d'un côté, son hinterland de l'autre côté de la frontière nouvelle.

La frontière de Munich prive la Tchécoslovaquie — d'après les statistiques publiées dans la presse officielle allemande — de 66 % de ses mines de charbon, 80 % des mines de lignite, 70 % de la fonte et de l'acier, 80 % de la production des métiers à tisser, 75 % de la construction de wagons, 70 % de l'électricité — Prague et une grande partie de la Bohême centrale sont ravitaillées en électricité par l'usine que Prague a construite à grands frais à Ervenice, aujourd'hui en territoire allemand — 80 % des ciments, 90 % de la porcelaine, 86 % de la verrerie, 86 % de l'industrie chimique, 90 % de la production d'instruments de musique, 90 % de l'industrie du papier-journal, etc... D'autre part, la production de houblon de Saaz, de laquelle dépend la fabrication de la bière de Pilsen, se trouve maintenant en territoire allemand. La Tchécoslovaquie perd aussi une grande partie de sa richesse en bois, 40 % ; et, enfin, les stations balnéaires les plus réputées : Carlsbad, Marienbad, Franzensbad, Te-

plitz, ainsi que Joachimstal, le centre le plus important en Europe de la production de radium.

L'occupation de la région industrielle de Teschen enlève à la Tchécoslovaquie presque tout ce qui lui restait de charbon après l'occupation allemande (la Tchécoslovaquie perd neuf millions de tonnes de charbon et seize millions de tonnes de lignite par an), et la plus grande partie de sa production de fer et d'acier concentrée dans l'agglomération d'Ostrava. Les frontières avec la Hongrie ne sont pas encore fixées : de toute façon, elles feront perdre à la Tchécoslovaquie une région agricole très prospère et une partie de sa richesse forestière, déjà tellement atteinte par la perte de la région sudète.

D'autres conséquences économiques ne sont pas moins sérieuses. La perte de 3.521 kms de chemins de fer — 30 % du total — de 1.100 bureaux de poste, de plusieurs grandes constructions hydrauliques sur les rivières en Moravie du sud, etc..., se fera douloureusement sentir. Par ailleurs, l'action des entreprises industrielles demeurées à l'intérieur est paralysée par la perte des matières premières nécessaires à leur production (par exemple minerai, kaolin, sable siliceux, charbons, bois, etc...). Comme la Tchécoslovaquie a perdu la plus grande partie de son industrie d'exportation, l'insuffisance de ses exportations à l'avenir empêchera la Tchécoslovaquie nouvelle d'acquiescer des devises étrangères et de compenser le passif de sa balance de paiements par l'actif de son commerce extérieur. Les dépenses improductives de l'Etat se trouveront augmentées des frais de secours pour les chômeurs et les réfugiés. Les sommes perdues par le manque à gagner et les frais de reconstruction dépasseront des dizaines de milliards.

La défense paralysée

La Tchécoslovaquie cesse d'exister comme puissance militaire.

Ses fortifications naturelles — les montagnes et les forêts bordant l'ancienne frontière — se trouvent entre les mains de l'Allemagne. Ses fortifications artificielles construites au cours des dernières années — disons à cette occasion que la Tchécoslovaquie a payé ses fortifications toute seule sans aucune aide de l'étranger — ont été livrées également après le « diktat » franco-britannique, ainsi que la cinquième zone d'occupation qui achève la dislocation stratégique de la Tchécoslovaquie.

La capitale du pays, Prague, se trouve à portée des canons de la frontière nouvelle (33 kms), les villes de Plzen et de Moravska Ostrava, grands centres de production d'armements et d'industries auxiliaires nécessaires à la défense du pays sont à portée des coups de fusil tirés de la frontière (2 kms).

D'autre part, les principales lignes ferroviaires reliant la Bohême à la Moravie et à la Slovaquie ont été coupées en plusieurs endroits, ce qui rend impossible une rapide concentration des troupes. La ligne Prague-Brno-Bratislava est coupée en

deux endroits — entre Prague et Brno sur une longueur de 20 kms, entre Brno et Bratislava sur une longueur de 40 kms. La ligne Prague-Moravska-Ostrava-Slovaquie est coupée en trois endroits — deux fois par l'Allemagne, une fois par la Pologne — et les coupures font ensemble 120 kms. L'occupation allemande et polonaise est en plusieurs endroits poussée intentionnellement dans les régions purement tchèques, par exemple près de Moravska, Ostrava ou de Breclava, de telle façon qu'elle coupe les artères principales du réseau tchécoslovaque des chemins de fer.

Par ailleurs, l'occupation allemande laisse entre la Bohême et la Moravie un couloir étroit de façon que l'Allemagne peut à tout instant séparer l'une de l'autre et étouffer toute action d'ordre militaire dès le début.

On voit que l'Allemagne tenait moins à libérer les « frères de race sudètes » qui ne le demandaient pas, qu'à détruite les moyens de défense d'un pays qui la gênait dans sa marche vers l'Est et vers les Balkans.

N'oublions pas, du reste, que, par l'annexion du pays sudète, l'Allemagne augmente formidablement ses propres moyens offensifs, son potentiel économique de guerre, et qu'elle gagne, dans la population annexée, plus de 400.000 hommes militairement entraînés, ce qui augmente d'un coup, de 30 0/0 le nombre de réservistes dont elle dispose pour encadrer et dresser ses contingents non entraînés.

La démocratie étranglée

Le régime démocratique a été ébranlé par la défection de la France et l'abandon de la part de l'Angleterre.

Depuis des années, la Tchécoslovaquie était entourée, de tous les côtés, de pays aux régimes dictatoriaux ou quasi dictatoriaux. De ce voisinage résultaient une infiltration permanente et une propagande antidémocratique quotidienne, qui trouvait un accueil assez favorable dans une partie des classes possédantes. Mais le régime démocratique résistait victorieusement à ces campagnes. Puisque la politique étrangère s'appuyait sur l'idéologie de la Société des Nations, puisque le traité avec la France démocratique et les bonnes relations avec l'Angleterre parlementaire formaient la garantie la plus précieuse de la sécurité du pays, il paraissait logique que le régime intérieur restât analogue aux régimes des pays amis.

La déception que la Tchécoslovaquie a éprouvée atteignit dès le premier instant tous ceux qui, dans le pays, défendaient la politique « occidentale », genevoise, etc... L'autorité de M. Benès s'effondra. La France et l'Angleterre ayant laissé la Tchécoslovaquie en tête à tête avec l'Allemagne, il fallait évidemment mettre aux postes responsables les personnages que leur passé recommandait pour ce rôle. Cela explique déjà la désignation des personnages chargés de négocier avec Hitler ou Ribbentrop.

Mais la réaction de l'opinion publique est allée encore plus loin. Elle s'est dressée contre toute

l'idéologie qui soutenait la République depuis vingt ans, contre toute sorte d'internationalisme, contre les partis politiques rendus responsables du naufrage, contre tout ce qui, en somme, rappelait au peuple son passé. Sur ce sentiment de déception et de colère, une propagande adroite tâche de construire toute une idéologie nouvelle. « Puisque les grandes démocraties nous ont trahis, puisqu'elles nous obligent à nous entendre avec nos voisins au prix des plus grands sacrifices, acceptons aussi les systèmes intérieurs semblables aux leurs pour ne pas leur donner de nouveaux prétextes à nous attaquer ! » La misère économique et sociale, le chômage en masse prêtent un terrain favorable à des campagnes de ce genre. Déjà l'antisémitisme — pour le moment verbal — apparaît. On proteste contre la présence des Juifs de langue allemande, réfugiés de la région sudète, sur le territoire tchécoslovaque, mais on attaque aussi les Juifs tchèques, habitant le territoire tchèque depuis des générations. Beaucoup d'intellectuels tchèques chassés du territoire sudète et beaucoup d'industriels et d'artisans qui ont laissé toute leur fortune dans les régions cédées à l'Allemagne trouvent que l'élément juif est trop représenté dans le commerce et dans les professions libérales. Une réaction chauvine et en même temps pro-allemande se manifeste aussi dans la littérature et, en général, dans la vie intellectuelle. On proteste contre l'influence intellectuelle française et anglaise, et on prêche le retour aux « saines traditions nationales », on donne l'Allemagne et la Pologne en exemple.

Le déchirement du territoire, l'humiliation et la déception ont ébranlé aussi l'unité nationale. Le Gouvernement, absorbé par les relations avec l'Allemagne, a dû céder aux exigences des autonomistes slovaques et approuver la création d'un gouvernement slovaque autonome dont les pouvoirs sont mal délimités. Or, autant il était désirable de créer un régime largement décentralisé, autant il semble dangereux de remettre l'administration de la Slovaquie entre les mains de gens sans aucune expérience politique et peu initiés aux intérêts généraux du pays. Déjà la chasse aux fonctionnaires tchèques a commencé en Slovaquie, surtout à l'égard de ceux qui n'étaient pas de tendance réactionnaire. Déjà a commencé aussi la réaction politique : le parti communiste a été dissous en Slovaquie d'abord, sur le reste du territoire ensuite, sans que l'on ait dit pourquoi. La seule raison en est certainement le désir exprimé par les gouvernements voisins.

En ce qui concerne l'avenir immédiat, le pays est préoccupé du problème des émigrés de langue allemande. Le danger de leur extradition en Allemagne semble écarté maintenant et les souscriptions venant de l'étranger leur assurent des moyens d'existence pour les mois prochains. Mais la situation, intérieure aussi bien qu'extérieure, exige qu'on trouve un asile sûr à l'étranger pour eux — sans quoi il serait possible à l'Allemagne de demander à tout instant, ou leur extradition, ou

un régime particulier qui les soumette au contrôle de l'Allemagne.

En ce qui concerne la population tchécoslovaque elle-même, l'afflux des réfugiés, qui commence déjà, mais qui grossira beaucoup au moment de l'option, ainsi que la démobilisation — une moitié des forces armées est déjà démobilisée et l'autre doit être démobilisée au cours des semaines prochaines — crée le problème du chômage. Pour le moment et pour empêcher une crise sociale aigüe, le gouvernement constitue des camps de travail — semblables aux camps de travail de Roosevelt en Amérique 1933 — où de jeunes chômeurs recevront du travail, leur nourriture et une petite indemnité en argent, tandis que leurs familles toucheront une indemnité comme les familles des mobilisés. Des instituteurs attachés aux camps donneront aux campeurs une instruction post-scolaire. D'autre part, les chômeurs membres des syndicats continueront à toucher, comme par le passé, l'assurance-chômage selon le système de Gand.

Les exigences de la Hongrie

Un autre problème d'actualité est la délimitation des frontières avec la Hongrie et la fixation des frontières en Russie subcarpathique. Déjà, par l'occupation allemande, la Tchécoslovaquie perd un territoire de 28.291 kilomètres carrés avec une population de 3.638.000 habitants — dont à peu près 2.811.000 Allemands. La Pologne a occupé à peu près 900 kilomètres carrés avec 220.000-240.000 habitants. La Hongrie réclame en Slovaquie 11.268 kilomètres carrés avec 1.200.000 habitants et en Russie subcarpathique 1.982 kilomètres carrés avec 218.000 habitants. Ce que réclament les Hongrois, c'est le retour à la Hongrie de tous les Hongrois, même de ceux qui sont disséminés en territoire slovaque, plus l'annexion d'un demi-million de Slovaques et de 150.000 Ruthènes en Russie subcarpathique.

La Russie subcarpathique pose au reste un problème particulier, dont l'importance est capitale pour l'existence de la Tchécoslovaquie comme Etat indépendant. C'est la seule zone où la Tchécoslovaquie ait une frontière commune avec un pays qui ne s'est pas associé au partage et qui ait gardé, à son égard, une attitude amicale. Entourée de tous les côtés par ses adversaires, privée de la liberté de ses relations ferroviaires, la Tchécoslovaquie serait littéralement à la merci de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie.

La Pologne et la Hongrie entendent se partager ce territoire — où il n'y a pas du tout de Polonais et où la minorité hongroise ne se compose même pas de 100.000 âmes contre 450.000 Slaves, pour la plupart Ruthènes, et 80.000 Juifs — et priver la Tchécoslovaquie de la seule issue hors de la prison où l'accord de Munich l'a enfermée.

Ce projet ne repose sur aucune raison admissible. Quand on essaie, dans la presse anglaise et française, de présenter cette frontière commune

polono-hongroise comme une barrière à la poussée de l'Allemagne vers l'Ukraine, c'est une plaisanterie. Une telle barrière existait : c'était la Tchécoslovaquie d'avant Munich. Les grandes puissances ayant livré cette barrière à l'Allemagne, il n'y a pas de raison d'en construire une autre moins solide. Au surplus, la Pologne de M. Beck, inféodée à l'Allemagne depuis janvier 1934, ne peut pas sérieusement s'offrir comme gardienne d'une barrière contre l'Allemagne.

L'importance économique de la Russie subcarpathique pour la Tchécoslovaquie est encore plus grande que son importance politique et stratégique. Non pas à cause de sa richesse — sauf en bois et en sel — mais parce qu'elle forme corridor libre pour l'exportation des marchandises tchécoslovaques à travers la Roumanie vers la Mer Noire. C'est grâce à ce corridor que la Tchécoslovaquie pourra résister à la main-mise totale de l'Allemagne sur sa vie économique et au « diktat » d'un Zollverein avec elle. Si l'Europe veut maintenir la Tchécoslovaquie libre, elle ne peut pas permettre que lui soit fermé ce seul moyen de communication directe avec le monde.

La population ruthène de cette région a fait connaître qu'elle ne veut pas être partagée entre deux pays connus par le traitement barbare qu'ils infligent aux minorités, et qu'elle désire former un territoire autonome dans le cadre de la République tchécoslovaque.

L'aide qui s'impose

D'urgence, il faut de l'argent pour les réfugiés et leur transfert dans les pays où ils seront protégés contre le danger d'extradition à l'Allemagne et où ils trouveront les moyens de vivre. Nous attirons l'attention sur le fait qu'un certain nombre de socialistes et de démocrates hongrois de Slovaquie auront, comme les réfugiés sudètes, besoin d'aide et de protection quand seront cédées à la Hongrie de Horthy les villes où ils vivent actuellement.

Mais, pour son avenir, la Tchécoslovaquie a besoin surtout de trois formes d'aide efficace.

Premièrement, des crédits à long terme et à intérêt modéré, qui permettront de financer la transformation économique aujourd'hui nécessaire. Ces crédits devraient se chiffrer par milliards, non pas par millions de couronnes — on calcule à Prague que dix milliards suffiraient à peine pour la première étape des travaux.

Secondement, des traités de commerce avec la Tchécoslovaquie. Presque tous les traités de commerce que la Tchécoslovaquie a conclus dans le passé devront être remaniés parce que la structure économique nouvelle exigera des réévaluations aussi bien pour les importations que pour les exportations. En accordant à la Tchécoslovaquie des avantages commerciaux et économiques, les pays démocratiques faciliteront non seulement sa restauration économique et sa stabilisation politique, mais la seconderont dans sa lutte pour l'indépendance matérielle contre la pression de l'Allemagne.

Troisièmement, les pays capables d'absorber une grosse quantité de main-d'œuvre étrangère (France, Etats-Unis, Canada, etc.), pourraient alléger le fardeau de la Tchécoslovaquie en acceptant une partie de la population tchécoslovaque : ouvriers agricoles et industriels, colons, etc., au moins pour les premières années.

Mais il est indispensable que les pays étrangers, en donnant un appui matériel à la Tchécoslovaquie, fassent savoir énergiquement qu'ils tiennent au maintien du régime démocratique et à l'égalité de tous les citoyens, sans distinction de langue ou de race. Les partis socialistes et les groupements démocratiques rendraient grand service à la démocratie tchécoslovaque en demandant à leurs gouvernements de se montrer généreux à l'égard de la Tchécoslovaquie, victime de sa fidélité à la démocratie, et en insistant sur la nécessité de maintenir une Tchécoslovaquie démocratique et libérale.

TESTIS.

Pour connaître et comprendre la Crise

RÉPANDEZ LE "CAHIER" N° 19-20

des 1^{er}-15 Octobre 1938

APRÈS MUNICH

LA LIGUE ET LA REVISION DES TRAITÉS

On dit que l'accord de Munich, en procédant à une révision partielle des traités qui ont suivi la Grande Guerre, est conforme à la doctrine constante de la Ligue des Droits de l'Homme.

La Ligue s'est, depuis 1919, prononcée à maintes reprises sur les traités. Sa doctrine a été notamment énoncée en deux textes issus des Congrès : la résolution du Congrès de Strasbourg (1920) : « Examen critique du traité de paix », et la résolution du Congrès de Paris (1932) sur : « L'adaptation des traités ».

Que dit la résolution de 1920 ? :

La Ligue tient avant tout à reconnaître ce que la Conférence a fait pour la restauration du droit des peuples et la sauvegarde de la paix.

La Conférence a introduit dans le traité un principe de justice en proclamant que les violations du droit des gens devaient être jugées et punies en évitant d'infliger aux vaincus aucune indemnité punitive et en bornant le montant des indemnités à la réparation des dommages subis par les particuliers.

S'inspirant des principes formulés par le Président Wilson, elle a fait du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes une application incomparablement plus large que ne l'avait fait la diplomatie du passé : elle a soumis au plébiscite un certain nombre de questions territoriales ; elle a surtout réparé quelques-unes des plus criantes iniquités. En particulier, elle a rendu l'Alsace-Lorraine à la France, le Slesvig au Danemark, elle a uni à l'Italie Trente et Trieste, elle a reconstitué la Pologne démembrée, créé la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

En revanche, la Ligue se voit obligée de protester contre la méthode et le texte même d'un traité qui a déçu l'attente des peuples.

En ce qui concerne la méthode, le traité a été discuté, préparé, conclu dans le mystère, sans contrôle de l'opinion publique. Dès sa réunion, la Conférence s'est trouvée liée par des conventions secrètes, conclues au cours des hostilités, sans autres soucis que la satisfaction des appétits et l'équilibre des ambitions rivales. Ainsi un esprit d'impérialisme faussait d'avance la paix, qui n'aurait dû être que la consécration du droit, et en fait fourmille de germes de guerres futures.

L'esprit dans lequel ont été menées les négociations ne pouvait manquer d'éveiller les défiances réciproques entre les alliés eux-mêmes. La Conférence n'a su, ni pu réaliser l'organisation commune de solidarité juridique, économique, financière, militaire, qu'exigeait le relèvement des nations épuisées par la guerre. Elle laisse la France menacée par une Allemagne mal désarmée et l'abandonne à un isolement économique qui l'expose à la faillite.

En conséquence, le Congrès émet le vœu qu'une prochaine Conférence des puissances de l'Entente procède à une équitable mise en commun entre alliés des charges et des profits de la guerre, et restaure ainsi l'équilibre économique, seul moyen de mettre fin aux maux de la vie chère.

La Conférence n'a fait à la démocratie que d'insuffisantes concessions. Dans plusieurs de ses clauses, le

traité apparaît trop souvent comme entaché des traditions d'une diplomatie périmée.

La Ligue des Droits de l'Homme dénoncera les injustices nouvelles comme elle a dénoncé les injustices du passé. Par un effort incessant de propagande, elle travaillera à rendre la guerre à jamais impossible, à développer la Société des Nations, à lui assurer l'autorité et le pouvoir des corrections nécessaires.

Mais elle ne saurait admettre une révision du traité qui ne mit d'abord au-dessus de toute discussion les résolutions et réparations prescrites et qui, sont conformes à la stricte justice.

Que dit à son tour la résolution de 1932 ? :

La Ligue de peut se rallier ni à ceux qui prétendent annuler les traités, ni à ceux qui, les déclarant intangibles, se refusent à les modifier.

L'annulation des traités est deux fois inacceptable : en ce qu'elle anéantirait les clauses conformes au droit, utiles à la paix ; en ce qu'elle provoquerait aussi, dans une Europe qu'agitent encore tant de nationalismes échauffés, un déchaînement de convoitises et de prétentions rivales, redoutables pour la paix.

Le maintien inflexible des traités ne se justifie ni en droit, ni en fait. En droit, tout traité devient caduc dès qu'il cesse de s'adapter à la vie. De là procède l'article 19 du Pacte : « L'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde ». En fait, il n'est pas de traités éternels, l'histoire n'en a pas connu, et les traités qui ont mis fin à la Grande Guerre ont d'autant moins de titres à durer qu'ils résultent de compromis, qu'ils rassemblent pêle-mêle du juste et de l'injuste, et qu'ils ont cessé déjà de correspondre à la situation respective des Etats...

Mélange du juste et de l'injuste : *juste, l'affranchissement des populations subjuguées : Alsaciens, Polonais, Tchécoslovaques, etc... ; juste et riche d'avenir, l'organisation de la paix dans la coopération internationale ; inique, au contraire, le découpage de certains territoires, le tracé de certaines frontières, comme les annexions de la Bessarabie à la Roumanie, et du Haut-Adige à l'Italie...*

Donc, les traités doivent être ajustés, c'est-à-dire maintenus dans leurs dispositions justes, libératrices, pacifiantes ; corrigés dans leurs dispositions iniques, immorales ou caduques.

Les traités... doivent être corrigés dans la paix. Aucune puissance n'a qualité pour dicter aux intéressés les solutions de leurs différends : toutes les puissances ont le devoir d'inviter les intéressés à la solution de ces différends. Toute solution, au surplus, sera bonne qui, prise à l'amiable, mettra les peuples d'accord. Dans l'Etat présent de l'Europe, toute mesure est bonne qui affaiblit le nationalisme.

L'accord de Munich est-il, comme on le prétend, conforme à ces propositions ? Dans les deux résolutions, la création de la Tchécoslovaquie est considérée comme une des dispositions justes des traités. Le démembrement de la Tchécoslovaquie, l'arriération de ce qu'il en reste, n'ont jamais été dans les vœux de la Ligue.

La résolution de 1920 reproche au traité de

n'ayant fait à la démocratie que d'insuffisantes concessions. L'accord de Munich, éliminant de l'Europe centrale toute démocratie, n'efface pas cette tare du traité, mais l'aggrave.

La résolution de 1932 s'oppose à la fois au maintien inflexible des traités et à leur révision totale. Elle n'accepte pas que les clauses conformes au droit, utiles à la paix, soient anéanties. Pour les autres, elle prévoit une procédure de révision pacifique : les traités « doivent être corrigés dans la paix ».

Cette procédure pacifique pouvait être mise en mouvement par la Société des Nations, suivant l'article 19 du Pacte. Dans le règlement des frontières tchécoslovaques, qui a fait, comme le souhaitait la Ligue, appel à la Société des Nations ?

Un second moyen de règlement pacifique pouvait être le recours à l'arbitrage. Le gouvernement tchécoslovaque, dans sa première réponse aux propositions de Londres, a demandé l'arbitrage : l'arbitrage lui a été refusé par Berlin, Londres et Paris.

Un troisième moyen de règlement pacifique, particulièrement recommandé par la résolution de 1932, était l'accord amiable : « Toute solution sera bonne qui, prise à l'amiable, mettra les peuples d'accord ». Qui oserait dire que l'accord de Munich, négocié en l'absence de tout représentant de la Tchécoslovaquie et sous la menace de la guerre, a été passé à l'amiable entre le peuple allemand et le peuple tchécoslovaque ?

La résolution de 1932 mesure la valeur des mesures d'adaptation à leur effet d'apaisement général : « Toute mesure est bonne, qui affaiblit le nationalisme ». Qui oserait dire que l'accord de Munich, immédiatement suivi des revendications nationalistes de la Pologne et de la Hongrie, et qui exalte les nationalismes allemand et italiens, affaiblit le nationalisme ?

Toutes les résolutions de la Ligue sont inspirées par une volonté de justice. L'accord de Munich est-il juste ?

Il livre à l'Allemagne, à la Pologne, à la Hongrie, environ un million de Tchèques, et les livre sans les consulter.

Ces Tchèques étaient hier des citoyens libres ; l'accord de Munich les soumet à la dictature, à la violence, à l'arbitraire.

La Tchécoslovaquie subsistante, amputée de ses frontières défensives, démunie de ses ressources industrielles, privée de voies ferrées directes et continues entre ses principales villes, perd son indépendance économique et politique.

Dans ces trois cas, où est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Mais voici le pire. Parmi les Allemands des Sudètes — qui n'ont jamais été consultés sur leur rattachement à l'Allemagne — 400.000 catholiques, juifs, démocrates, socialistes, communistes, sont abandonnés aux représailles hitlériennes. La Tchécoslovaquie, ruinée et dominée par l'Allemagne, n'ose et ne peut les recueillir. Repoussés vers les Sudètes, ils sont voués à la hache ou au camp de concentration, ou réduits à errer sans abri, sans nourriture, sans linge et vêtements de rechange, sans aucun soin pour les enfants et les femmes enceintes. Que sont devenus les droits élémentaires de la personne humaine ?

Ainsi, sous prétexte de réparer une injustice contestable, l'accord de Munich a créé des injustices patentes, criantes, déchirantes.

A-t-il, à ce prix, assuré la paix ? La paix est devenue si peu sûre qu'au lendemain de Munich l'Angleterre et la France augmentent leurs dépenses pour les armements.

La cause est entendue : par son caractère et par ses effets, l'accord de Munich est exactement contraire à la doctrine de la Ligue et aux résolutions de ses Congrès.

L'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL

Souscriptions adressées à la Ligue

32^e Liste

L. D. H. Section de Cléry-St-André	67 25
L. D. H. Section d'Aulnay-sous-Bois	35 »
COMMUNE de Valency (Cher)	49 70
COMMUNE de Bouzais (Cher)	5 »
COMITE RASSEMBLEMENT POPULAIRE d'Annequin (P.-de-C.)	559 60
LEFRANÇOIS (Douai)	200 »
SECOURS POPULAIRE Châteauroux (Indre) ..	2.300 »
D. ROY, Bourcefranc (Charente-Inférieure) ..	1.852 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Carcassonne ..	8.000 »
L. D. H., Section de Gex	48 50
LEMETTRE, à Paris	30 »
L. D. H., Section Berek-Plage	136 »
L. D. H. Section Saales (Bas-Rhin)	50 »
L. D. H., Section de Moutiers	62 50
L. D. H., Section St-Julien-du-Sault (Yonne) ..	34 »
L. D. H., Section de St-Amand (Cher)	37 »
Collecte à Châteauroux	582 »

L. D. H., Section Herment-Gial-Pontaurant ..	100 »
L. D. H., Section de Dijon	50 »
L. D. H., Fédération Côte d'Or	429 75
L. D. H., Section Aire-sur-Adour	150 »
L. D. H., Section St-Ouen	158 »
L. D. H., Section Miélan	50 »
L. D. H., Section Mimbase	41 50
C. G. T. et F. S. G. T. d'Albert	666 »
Mairie de Lay-sur-Memy (M.-et-M.)	51 10
L. D. H., Section d'Albert (Somme)	226 10
LEFRANÇOIS, à Douai (Nord)	200 »
COMITE d'AIDE, de Maisons-Alfort	800 »
COMITE d'AIDE, Maison du Peuple, Quimper ..	900 »
DEILLE, Faverolles (Indre)	60 »
L. D. H., Section de Hajetman (Landes) ..	55 »
L. D. H., Section de La Ciotat (B.-du-R.) ..	8 70
L. D. H., Section de Castets (Landes)	120 45
L. D. H., Section de Pontault-Combault ..	35 »

L. D. H., Section de Sisteron (Basses-Alpes)	100 »
L. D. H., Section Le Poët (Hautes-Alpes)	40 »
S. LÉVY	15 »
Aoust, Meknès	85 »
P. T. T., Laon-Gare (Aisne)	63 25
L. D. H., Section de Davenescourt (Somme)	50 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE, à Périgueux (Dordogne)	162 »
COLLECTE Vuïstou, à Echailia	50 »
FRONT POPULAIRE des Deux-Sèvres	11.000 »
L. D. H., Section Laragne	120 »
L. D. H., Section de St-Etienne	50 »
L. D. H. Section de Verdun-sur-Meuse (Meuse)	100 »
RIGAUB, Neuilly-sur-Seine	20 »
COMITE LOCAL DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE d'Autin	462 25
COMMUNE de St-Hilaire-de-Court (Cher)	17 70
COMMUNE de Civray-sur-Cher	44 70
YGER, directeur d'école à Sartilly (Manche)	10 »
L. D. H., Section Laval (Mayenne)	100 »
COLLECTE Champoëniers (Deux-Sèvres)	57 35
AMÉ SUREAU, à Niort	100 »
SECOURS OUVRIER FRANÇAIS, Fougères (Ille-et-Vilaine)	185 25
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Bressuire (Deux-Sèvres)	56 »
COLLECTE SOMMIÈRES (Gard)	206 »
COLLECTES 14 juillet, Paizay-le-Chapt	73 »
FÉDÉRATION NATIONALE Ch. de fer français	10.000 »
COMMUNE de Gript (Deux-Sèvres)	125 »
COLLECTE Dékin, à Meiz	105 »
COLLECTE La Père-Champenoise (Marne)	255 »
GILBERT H., Ablon (S.-et-O.)	155 50
GARBY, Lyon (Rhône)	10 »
VILLATTE, Cormeilles-en-Vexin (S.-et-O.)	10 »
SERVANT ET GUICHARD	10 »
COMITE RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Frévent (P.-de-C.)	190 »
GILBERT H., Ablon (S.-et-O.)	155 50
L. D. H., Section Ballon (Sarthe)	100 »
L. D. H., Section St-Georges	31 »
ALLAMÉNERY, Trévoux	50 »
L. D. H., Section de Gaillac (Tarn)	100 »
L. D. H., Section de Mont-de-Marsan (Landes)	250 »
L. D. H., Section de Mansigné (Sarthe)	205 70
COLLECTE Argentan (Orne)	250 »
COLLECTE St-Hilaire-lez-Cambrai (Nord)	206 »
L. D. H., Section de Sceaux (Seine)	210 »
COLLECTE St-Léger-le-Tulle (D.-S.)	60 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE d'Autun (S.-et-L.)	272 25
FERNANDE ELIÉ, Fenioux	10 »
SECOURS POPULAIRE DE FRANCE, Châteauroux	1.080 85
SECTION SOCIALISTE du Bugue (Dordogne)	16 »
BUGUCOURT, Le Nouvion-en-Théirache	20 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Malo-les-Bains (Nord)	5.860 »
FRONT POPULAIRE de Niort (Deux-Sèvres)	931 85
COLLECTE Carcassonne (Aude)	1.090 »
COLLECTE Saint - Saturnin - les - Avignon (Vaucluse)	172 »
SYNDICAT DU GAZ de Marseille	50 »
COMITÉ FRONT POPULAIRE de Neuves-Maisons	581 75
FRONT POPULAIRE de Léchiat (Finistère)	1.556 25
YVONNE MÉTAYER, Paris 12 ^e	50 »
COLLECTE BRULAIN (Deux-Sèvres)	66 »
COLLECTE 14 JUILLET, Castries (Tarn)	905 »
COMITÉ d'Aide de Grenoble	2.000 »
LEGRUN, Etablissements	10 »
VERGNE, Le Busseau (Deux-Sèvres)	75 »
L. D. H., Section Excideuil (Dordogne)	50 »
UNION DES JEUNES FILLES DE FRANCE, Coulon (Deux-Sèvres)	37 »
ANONYME (Deux-Sèvres)	44 »
COLLECTE Trignac (Loire-Inférieure)	1.400 »
COLLECTE Piennes (M.-et-M.)	1.170 »
COLLECTE Rayon (M.-et-M.)	200 »
QUESNAY, Paris-14 ^e	50 »

RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Bar-le-Duc	150 »
L. D. H., Section de Créteil	30 »
COLLECTE Nogent-le-Retrou	250 »
M. et Mme GADIOU, Fors	20 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Woincourt (Somme)	112 »
FRONT POPULAIRE, Aix - en - Provence (Bouches-du-Rhône)	398 »
FRONT POPULAIRE de Villeveyrac	160 »
Mme JUQUELLIN ET UNE AMIE	100 »
SEMAINE DE SOLIDARITÉ de Saumur	300 »
L. D. H., Section Nuaillé-d'Aunis	50 »
COLLECTE à Plainfaing (Vosges)	137 50
Envoi de Bonneau à Rochefort	2.800 »
Mme DUBOIS et M. BRILLAUD, instituteur à St-Gelais (Deux-Sèvres)	22 »
LESPRIILLIER, à Pantin	25 »
COLLECTE Amierin-lès-Béthune (P.-de-C.)	165 »
Mme MESSARD, Villiers-en-Bois	30 »
SOUSCRIPTION 14 JUILLET, Mailly (Ain)	91 »
SECTION COMMUNISTE de Charenton	235 »
COLLECTE à Noves (B.-du-Rh.)	320 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Vriège-aux-Bois	496 »
PARTI COMMUNISTE, Paris-18 ^e	1.002 15
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Bruay	994 85
NAUD, Ménigoutes, (Deux-Sèvres)	30 »
COLLECTE commune de Saint-Loup-sur-Semouse	214 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Serquigny (Eure)	140 »
L. D. H., Section de Champoléon (Hautes-Alpes)	100 »
L. A. U. R. S.	44 »
	69.880.70

Comité d'accueil

COMITÉ MONDIAL de Courson (Yonne)	300 »
COLLECTE CONGRÈS FÉDÉRATION L. D. H., Nancy	622 »
L. D. H., Section de Roquefort (Landes)	65 »
	987 »

Pour les Enfants	987 »
Pour le Peuple	69.880 70

Total de la 32 ^e liste	70.867 70
Total des listes précédentes	1.264.062 85

Total général	1.334.930 55
---------------	--------------

33^e Liste

COLLECTE Rom (Deux-Sèvres)	140 »
SECOURS POPULAIRE de Meyreuil	78 50
SECOURS POPULAIRE de Gignac (Lot)	87 »
SECTION L. D. H., Murviel (Hérault)	115 »
L. D. H., Section Bar-sur-Seine (Aube)	250 »
J. COCHIN, à Moisenay	20 »
COLLECTE Novelles (Pas-de-Calais)	1.603 05
COMITÉ D'AIDE A L'ESPAÑE RÉPUBLICAINE de Laleu-Lapallice	600 »
COLLECTE St-Girons (Ariège)	163 80
COLLECTE Soudiac (Gironde)	180 »
SEMAINE DE SOLIDARITÉ Lanester (Morb.)	420 »
COLLECTE à Largeasse (Deux-Sèvres)	45 »
COLLECTE Frévent (Pas-de-Calais)	656 40
L. D. H., Section de Pompadour (Cor.)	126 »
L. D. H., Section Fresnay-s-Sarthe	5 »
L. D. H., Section de Briançon	50 »
SECOURS POPULAIRE, Section de Tartas	731 35
SECOURS POPULAIRE DE FRANCE de Souk-el-Arba (Maroc)	750 »
L. D. H., Section de Lézignan	75 »
COLLECTE Oléron-St-Marie	882 45

RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Bar-s-Seine	410 »	LEFRANÇOIS à Douai	200 »
LES JEUNES S.F.I.O., 15 ^e équipe	60 »	SABOUREAU à Usseau	35 »
COLLECTE Villefollet (Deux-Sèvres)	114 »	RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Commentry	597 »
LEFRANÇOIS (Douai)	200 »	L. D. H., Section de Demont (S.-et-O.) ..	30 »
COLLECTE Thouais (Deux-Sèvres)	559 75	COLLECTE Gautier à Fenoux	104 »
L. D. H., Section de Forges-les-Eaux ..	20 »	FRONT POPULAIRE de Châlons-sur-Marne	272 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Brive	83 »	COLLECTE PIERLOT à Charleville	3.868 40
ALEX FELTYN à Strasbourg	20 »	SECOURS POPULAIRE de Souk-el-Arba du	
L. D. H., Section Le Creusot (S.-et-L.) ..	120 »	Rharb	160 »
F. N. C. R., Ardennes	300 »	LEBETTRE à PARIS	160 »
COLLECTE Châteauroux (Indre)	2.565 60	UNION LOCALE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS de	
COLLECTE St-Malo (I.-et-V.)	314 »	Cambrai	1.718 70
RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Dampierre		COLLECTE PARTI COMMUNISTE à Treignac ..	75 »
(Jura)	100 »	RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Maisons-	
COLLECTE Roucq (Nord)	500 »	Alfort	174 »
SECTION SECOURS POPULAIRE de Concarneau		Mme Jeanne LEMARCHAND à Lyon	3.288 95
(Finistère)	1.000 »	COMMISSION DE SOLIDARITÉ Lot-et-Garonne	2.198 »
TOURET Marcel à Montluçon (Allier) ..	1.000 »	FRONT POPULAIRE de Commentry (Allier)	1.000 »
PARTI COMMUNISTE, Paris	19.235 50	LEFRANÇOIS à Douai	200 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de St-Amand-		COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RASSEMBLEMENT	
Montrond (Cher)	800 »	POPULAIRE du Nivernais	10.000 »
COMITÉ LOCAL de Ners (Gard)	116 50	RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Vannes	
L. D. H., Fédération Alpes-Maritimes ..	212 »	(Morbihan)	105 40
L. D. H., Section d'Albert (Somme) ..	300 »	L. D. H., Section de Mirambeau	40 50
COMITÉ D'AIDE A L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE à		SOUSCRIPTION Chalon-sur-Saône	1.302 70
Albi	925 »		
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Commentry	700 »	Total de la 33^e liste	65.452 75
GAVARD à Nyons (Drôme)	25 »	Total des listes précédentes....	1.334.930 55
Marie PEYTRAL à Alger	100 »		
L. D. H., Section de Thiers	150 »	Total général	1.400.383 30
NASLIN à Rabat	300 »	Rectification à la 31 ^e liste :	
COMITÉ LOCAL de FRONT POPULAIRE de		Au lieu de :	
Pont-sur-Sambre	200 »	L. D. H., Section de Saumur	500 »
LELACHE à Pontlarion	40 »	Live :	
COMITÉ LOCAL DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE		RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Saumur ..	500 »
de Bruay-en-Artois	2.429 20		
FAEBBER à Jonchery	25 »		

L'interdiction de la manifestation d'Orange

Une réunion publique, organisée à Orange, par le Parti communiste, vient d'être interdite par le préfet du Vaucluse.

Suivant des informations de presse, le préfet aurait motivé son interdiction par les trois raisons suivantes :

1^o La réunion d'Orange ferait suite à une réunion du 25 septembre au cours de laquelle auraient été tenus « des propos de nature à froisser les sentiments de l'immense majorité des citoyens français » ;

2^o Une telle campagne, injuste pour un homme d'Etat que d'ailleurs elle ne saurait atteindre, serait de nature « à susciter parmi la population une indignation qui ne manquerait pas de se traduire par des actes de violence, de désordre sur la voie publique » ;

3^o Les partis devraient s'abstenir de toute réunion critiquant le gouvernement au moment où le Parlement a accordé à ce gouvernement les pleins pouvoirs en vue du redressement de la situation du pays.

La Ligue des Droits de l'Homme refuse de croire à l'authenticité de ces motifs. Elle ne reconnaît pas au préfet le droit de préjuger des sentiments « de l'immense majorité des citoyens français ». Elle ne lui reconnaît pas davantage le droit de provoquer lui-même, en les dénonçant d'avance, des actes de violence et de désordre dans la population d'Orange, encore moins le droit d'interdire aux partis les manifestations normales de leur activité, que les pleins pouvoirs accordés par le Parlement n'ont en rien atténués. Elle fait à M. le préfet du Vaucluse l'honneur de penser que son zèle à servir le Président du Conseil ne l'entraîne pas à dénier aux citoyens et aux partis les droits et libertés qui leur appartiennent tant que la démocratie n'est pas totalement abolie.

La Ligue des Droits de l'Homme attend un démenti du préfet et du Gouvernement. Au cas où, par leur silence, ils confirmeraient les termes de l'arrêté en cause, la Ligue élèverait sa protestation la plus vigoureuse contre une mesure inspirée par des motifs qui rappellent fâcheusement les plus tristes procédés du Second Empire.

(26 octobre 1938.)

LA LIGUE ET LE PROCÈS DU P. O. U. M.

Quelques ligueurs nous ont demandé quelle avait été l'attitude prise par la Ligue au sujet du procès du P.O.U.M. qui vient de se dénouer à Barcelone.

Au moment même où parvenait en France la nouvelle des arrestations opérées parmi les membres du P.O.U.M., au mois de juin 1937, la Ligue a adressé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris la lettre suivante (déjà publiée dans les *Cahiers* 1937, page 460) :

A Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne à Paris,

La Ligue des Droits de l'Homme, dont vous savez l'attachement à la cause de l'Espagne républicaine, vient d'être saisie des arrestations opérées pour conspiration parmi les membres du Parti ouvrier d'unification marxiste.

Notre Ligue se garde bien de s'ingérer dans les affaires intérieures de la République espagnole. Elle n'entend ni contester ni entraver sa légitime défense, dans la guerre la plus atroce et la plus injuste, contre ses adversaires avoués ou masqués.

Ce qu'elle demande, dans l'esprit le plus amical et le plus confiant, c'est que la justice républicaine accorde aux accusés les moyens de faire valoir leur défense. Assurée d'avance que sa requête correspond aux intentions comme aux principes du gouvernement républicain, sa préoccupation est de couper court aux bruits infamants que les ennemis de la démocratie tentent déjà d'accréditer en France.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur l'Ambassadeur, de vouloir bien transmettre le présent message au président et au gouvernement de la République espagnole, avec nos vœux ardents pour la victoire de la liberté et du droit, dont ils sont, à la face du monde, les héroïques défenseurs.

Deux jours plus tard, la Ligue recevait de Valence le télégramme qu'on va lire :

En réponse à votre message, nous vous informons que le gouvernement de la République ne se livre à aucune persécution. Ce sont les autorités judiciaires qui procèdent avec toutes les garanties légales aux poursuites contre les délinquants. Nous vous saluons.

VASQUEZ, secrétaire de la Présidence.

L'instruction s'étant poursuivie et l'ouverture du procès étant annoncée au cours de l'été dernier, le président Victor Basch télégraphiait, le 23 juillet 1938, au président du Conseil de la République espagnole, M. Negrin :

M. Negrin, président du Conseil, Barcelone.

La Ligue française des Droits de l'Homme, fidèle amie de l'Espagne républicaine, fait confiance au Gouvernement espagnol pour accorder aux accusés du P.O.U.M. toutes garanties de défense et la publicité des débats, afin de démontrer au monde et aux adversaires mêmes la grandeur et la générosité de la République espagnole.

Victor BASCH, Président.

Ayant reçu de la République espagnole l'assurance que toutes les garanties légales seraient accordées et que les débats seraient publics, la Ligue n'a pas jugé nécessaire d'intervenir une fois de plus à la veille du procès. La conclusion des débats a montré que le Gouvernement espagnol tenait ses engagements : le procès a été public, les accusés ont pu faire valoir leur défense, et enfin — très heureusement — aucune peine capitale n'a été prononcée.

La Ligue se félicite d'avoir fait confiance au gouvernement républicain d'Espagne.

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

COMITÉ CENTRAL

EXTRAITS

Séance du 6 octobre 1938

BUREAU

Présidence de M. VICTOR BASCH

Étaient présents : MM. Victor Basch, Président ; Georges Bourdon, Henri Guernut, A.-F. Hérol, Langévin, Sicard de Plauzoles, Vice-présidents ; Emile Kahn, Secrétaire général, Georges Eliehn, Trésorier général.

Comité Central (Séance du 6 octobre). — Le Bureau prend connaissance d'une lettre de M. Casati et d'une lettre de M. Texier Il décide d'en donner lecture au Comité Central.

Comité Central (Séance plénière). — Le Bureau décide de convoquer le Comité Central en séance plénière, le dimanche 16 octobre.

Une lettre de M. Julien Cardon. — Le Secrétaire général a reçu de M. Julien Cardon, ancien président de la Section de Paris-19^e, la lettre suivante :

« Taverny, le 2 octobre 1938.

« Monsieur le Secrétaire général et cher collègue,

« *Après la tempête.* Le sort en est jeté et nous n'y pouvons plus rien. La signature de la France n'a guère plus de valeur que celle de l'Allemagne de Bethmann, mais, au moins, le protêt a, cette fois, donné la paix à l'Europe. Je l'ai regretté, après l'accord compliqué franco-anglais, consécutif à l'entrevue de Berchtesgaden, parce que je craignais que nous ne reculions que pour gagner quelques mois, et que nous nous retrouvions, au printemps prochain, dans de plus mauvaises conditions, devant de nouvelles exigences hitlériennes. J'ai plus de confiance aujourd'hui, et je considère l'invitation de Munich comme une reculade de l'axe Berlin-Rome devant la volonté de résistance des « démocraties » — que cette volonté soit sincère ou simulée. Je pense que la fin de l'aventure démontre que nous avions raison quand nous disions qu'il était nécessaire, en face d'une volonté de domination violente, de montrer une force et une volonté opposées, pour ne pas avoir à utiliser cette force et cette volonté.

« Que de désastres eussent été évités si nous avions été entendus plus tôt !

« Mais il n'est plus temps de récriminer. C'est à l'avenir que nous devons penser aujourd'hui. J'approuve entièrement les résolutions du Comité Central, fermes et émouvantes, concernant les questions extérieures d'actualité. Je vous demande, puisque je n'ai la parole nulle part, et parce que je suis certain que vous êtes d'accord avec moi, d'insister pour que le règlement pacifique de comptes auquel le monde aspire soit immédiatement suivi du désarmement général sans qu'il tous les accords, tous les traités, ne signifient plus rien.

« Je vous demande de faire admettre sincèrement par tous ceux qui s'en réclament, le droit des peuples à la libre disposition d'eux-mêmes, à la self-détermination, et d'en tirer les conséquences immédiates que j'aurais voulu voir proposer ou imposer à Munich : « Si les peuples sont libres, que fichtent en Espagne les Maures, les Allemands et les Italiens ? » Peut-être en a-t-on parlé ! en en laissant l'initiative au Duce, mais alors, n'a-t-on pas menacé le droit du peuple espagnol ?

« Profitions du répit que nous laisse le « lâche soulagement » de l'accord pour éviter d'autres hontes. Le désarmement général simultané peut seul sauver le monde et la civilisation ; répétons-le jusqu'à ce que tous l'aient compris.

« Bien cordialement,

« J. CARDON. »

Une lettre de M. Mazuel. — Le Secrétaire général a reçu de M. Mazuel, Vice-président de la Section de Commeny, une lettre où il dit notamment :

« Ce que je trouve mal de la part du Comité Central, très mal même, inexcusable, c'est que pendant des journées tragiques comme celles qui viennent de s'écouler, il ait négligé de faire connaître sa position et celle de la Ligue, en un mot, qu'il ne nous renseigne pas et ne nous donne ni avis ni conseil. Les militants et les simples adhérents doivent se contenter des renseignements plus ou moins erronés d'une presse servile, à part quelques organes de gauche et d'extrême gauche. C'est bien dans ces circonstances que la voix autorisée de la Ligue doit se faire entendre. »

Le Bureau déclare que les résolutions votées par le Comité Central pendant cette période ont été communiquées non seulement à la presse, mais à tous les présidents de Fédération.

Il retient la suggestion de M. Mazuel : il sera bon, dans les cas importants, de communiquer ces résolutions à toutes les Sections.

A NOS SECTIONS

SERVICE JURIDIQUE

Nos interventions

Du 5 août au 10 septembre 1938, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes, qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations. (Nous indiquons tout d'abord le nom de la Fédération et de la Section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

1^o Affaires soumises par les Fédérations

Dordogne : Ferrandon (Vve), Finances.
Maroc : Drjs Ben Zakour, Présidence du Conseil.
Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées : Boillat (Mlle), Intérieur.
Rhône : Lagier Roger, Marine.
Seine : Bizzari Carlo, Intérieur.
Somme : Polonais (expiration des contrats de travail, situation des), Travail.

2^o Affaires soumises par les Sections

Agen : Ligue italienne, Fantinelli Pietro, Travail.
Aïès : Pagni Galliano, Justice.
Antibes : Casagni Carlo, Intérieur.
Argentine : Vassier Maurice, Agriculture.
Auchy-les-Mines : Wuilman Elie, Préfecture du Pas-de-Calais.
Beaucourt : Wallomy Clément, Justice.
Cannes : Calzoni Alumi, Intérieur.
Casablanca : Bizarro Ealmiro, Justice.
Chambéry : docteur Lassus, Santé.
Chantonnay : Fumedi Constantin, Justice.
Clermont-Ferrand : Klinger Paul, Affaires étrangères.
Draveil, Juvisy : Lovendowsky Alain, Santé publique.
Fère-Champenoise, Fédération Marne : Batier, Président du Conseil.
Féz : Driss Ben Zakour, Présidence du Conseil.
Grenoble : Allocation de chômage, Travail.
Marseille : Aldimicci, Santé, Intérieur.
Marseille : Thieghi Giovanni, Justice.
Metz : Casper (Vve), Pensions.
Mostaganem : Benarous Tchoua, P. T. T.
Mulhouse : Guckenheim Jeanne, Justice.
Nîmes : Adam Salomon, Intérieur.
Nîmes : Bousquet, Guerre.
Papeete : Océanie : situation de l'enseignement laïc en Colonies.
Paris-4^e : Kornfeld Zapuvel, Affaires étrangères.
Poitiers : Raffoux Jean, Pensions.
Port-Saint-Louis-du-Rhône : Castellani Ottorino, Justice.
Rosny-sous-Bois : Doulé Georges, Justice.

Rouen, Bayonne : C. S. A. R. (affaire du), Justice.
 Saint-Cyr : Cheminots, retraites du personnel ayant quitté le réseau pour convenances personnelles, Travaux publics.
 Saint-Denis (Réunion) : Lucas Evenor, Colonies.
 Saint-Jeanne, Vence : Szanya Otto, Intérieur.
 Saint-Nazaire : Cimante César, Préfecture de Nantes.
 Saint-Nazaire : Cuniante César, Intérieur.
 Saint-Raphaël : Aquatella Félicie, Education nationale.
 Sanary-sur-Mer : Bellamy Paul, Finances.
 Tours : Tomianko Wolf, Intérieur.

3° Liges étrangères

Comité allemand : Brasch Georg, Intérieur ; Brenner Isaak, Intérieur ; Buchmann Ludwig, Intérieur ; Gaertner Léon, Intérieur ; Goldhammer Alexander, Intérieur ; Het-den Karl, Intérieur ; Koller Hermann, Préfet de police ; Piobikowsky Tobias, Intérieur ; Plawner Hermann, Intérieur ; Stab Kate, Intérieur ; Sztal Félix, Justice ; Winter Peter, Intérieur ; Zareba Albert, Intérieur.
 Lige espagnole : Furdin Mario-Ernest, Intérieur.
 Lige hongroise : Farago Andréas, Intérieur ; Kerez Albert, Intérieur ; Schwarcz Nicolas, Intérieur.
 Lige italienne : Beltrani Pierre, Intérieur ; Botti Fiorino et sa femme, Intérieur ; Caboara Giuseppe, Intérieur ; Candelli Pascal, Intérieur ; Cervellini Giovanni, Travail ; Caldellari Attilio, Intérieur ; Chiappini Renato, Intérieur ; Corazza Giovanni, Intérieur ; De Lol Vittorio, Intérieur ; Del Toso Pietro, Intérieur ; Fantozzi Enzo, Intérieur ; Ferri Federico, Intérieur ; Galante G. Battista, Travail, Intérieur ; Giacomelli Gilberto, Intérieur ; Peregno Joseph, Intérieur, Justice ; Mandiròli Alberto, Justice ; Marilungo Umberto, Intérieur ; Marra Pietro, Intérieur ; Masussi (famille), Intérieur ; Micelli Giuseppe, Justice ; Minelli Quintillo, Justice ; Minguzzi Andrea, Intérieur ; Mocellin (famille), Intérieur ; Arzani Ulderico, Intérieur ; Oxilia Italo, Intérieur, Justice ; Pagni Galliano, Justice ; Peregno Joseph, Intérieur, Travail ; Pettachi Giuseppe, Intérieur ; Poggi Marius, Intérieur ; Poggioli Zelindio, Intérieur ; Polini Giuseppe, Intérieur ; Ponzoni Benedetto, Justice ; Proseppio Bruno, Intérieur ; Ristori Oreste, Intérieur ; Rizzo Alfredo, Travail ; Rosa Vanni, Intérieur ; Roudani Dino, Intérieur ; Russo Enrico, Intérieur ; Salvaneli Luigi, Intérieur ; Scotti Gennaro, Intérieur, Travail ; Scotti Salvatore, Travail ; Tabasso Ettore, Préfet de police ; Tofani Massimo, Intérieur ; Tomino Armando, Intérieur ; Toressan Ettore, Travail ; Trivellini Pietro, Intérieur ; Vattorvaz Vitale, Travail ; Zanelli (Vve), Intérieur ; Zibetto Maria, Intérieur.
 Lige polonaise : Cytryn Gilla Eugenia, Intérieur.
 Lige russe : Bergman David, Intérieur ; Michailoff Ivan, Intérieur.
 Lige suisse : Frohlich (Mlle), Intérieur.
 Lige tchécoslovaque : Goldenberg Czarna, Intérieur.

Nos interventions

Du 10 septembre 1938 au 6 octobre 1938, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes, qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis le code du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

4° Affaires soumises par les Fédérations

Alpes-Maritimes : Daniel Henri, Pensions.
 Ariège : Godin Samuel-Marie, Finances ; Soula François, Pensions.
 Gironde : Bourseau Pierre, Education nationale ; Labrousse Henri, Finances.
 Haute-Garonne : Bratanoff A., Intérieur.
 Landes : Frankel Maria, Affaires étrangères.
 Lot-et-Garonne : Clostre, Justice.
 Hautes-Pyrénées : Biard, Défense nationale.
 Gote-d'Or : Giraud Ernest, Justice.

2° Affaires soumises par les Sections

Alençon : Vallée Henry, Finances.
 Antony : Victimes du dévouement assimilées aux victimes du devoir, Intérieur.
 Basse-Terre : Fonctionnaires originaires des colonies, congés... Colonies.
 Beaune : Giraud Ernest, Justice
 Cholet, Pont-de-l'Arche, Rouen : Enseignement libre, présence obligatoire à la commission d'examen du C. E. P. d'un membre de l'Association nationale.
 Clermont-Ferrand : Klinger Paul, Intérieur,

Evreux : Bailly Booz, Travaux publics.
 Hirson : Pecheux Marcel, Agriculture.
 Hussein-Dey : Sogno Giovanni, Justice.
 La Flèche : Corbin André, Marine.
 Lambèse : Khenchela (agissements du maire, licenciement agent de police), Intérieur.
 Levallois-Perret : Allocations familiales aux travailleurs algériens, Travail.

Libreville : A. E. F., exploitation de bois Okoumé au Gabon, Colonies.

Marseille : Indigènes naturalisés français et servant au titre d'indigènes, Défense nationale ; Mazzola Louis, Justice ; Teghi Giovanni, Justice.

Mulhouse : Muhfeld Valentin, Présidence du Conseil ; Tautzig Eugène, Justice.

Nantes : de Judicibus Corrado, Intérieur ; Gavini Charles, Finances.

Nice : Giraudot Henri, Justice ; Tondi Manlio, Intérieur.
 Oran : Imbernon Antoine, Justice.

Nolay : Giraud Ernest, Justice.

Paris-9° : Szabasau David, Intérieur.

Paris-11° : Cheminots P.-L.-M. en fonctions en 1920. Travaux publics.

Paris-12° : Scuotto Gennaro, Intérieur.

Paris-13° : Experts judiciaires, lenteurs, Justice.
 Philippeville : Casanova Paul, Défense nationale.

Rabat : Brocco René, Justice ; Saurin Joseph, Défense nationale ; Tanger, création poste Radio, Affaires étrangères.

Roanne : Biard, Défense nationale.

Saint-Denis (Réunion) : Fonctionnaires originaires des colonies, congés, Colonies ; Pagès Joseph, Guerre.

Saint-Ouen : Fogel Joseph, Justice.

Saint-Raphaël : Aquatella Félicie, Education nationale.

Sarrebourg : Jannack Emilie, Affaires étrangères.

Souvigny-en-Sologne : Hirschmann Margarete, Affaires étrangères.

Strasbourg : Hanus Pierre, Directeur des Services Alsace et Lorraine ; Heide Jean, Affaires étrangères ; impôts sur valeurs mobilières, application sur valeurs allemandes, Finances.

Troyes : Cilenko Romain, Justice.

3° Liges étrangères

Comité Allemand : Dajez Leib, Intérieur ; Emunds Helmar, Intérieur ; Goetze Irma, Préfet de police ; Graeff Erwin, Préfet de l'Aube ; Kosenbaum Mejer, Intérieur ; Rosenweig Alex, Intérieur ; Sobocki Bernhard, Intérieur ; Sztal Félix, Intérieur ; Viethem Wilhelm, Intérieur ; Wöllstein Willi, Intérieur.

Lige arménienne : Friedlib Ossip, Intérieur.

Lige espagnole : Carnero Annonciation, Intérieur.

Lige hongroise : Kaufmann (Vve), Intérieur ; Kohn Leuke, Intérieur.

Lige italienne : Amarello Mario, Intérieur ; Arieni Francesco, Intérieur ; Beltrani Pierre, Intérieur ; Blesio Francesco, Préfet de police ; Bruschina Giovanni, Justice ; Carletti Mario, Intérieur ; Sella Clemente, Intérieur, Travail ; Confusi Ildebrando, Travail ; Corazza Jean, Intérieur ; de Judicibus Corrado, Intérieur ; de Robertis Vincenzo, Justice ; Del Bello François, Travail ; Ervato Mario, Intérieur ; Faiati Corrado, Intérieur ; Felicioni Ferrero, Intérieur ; Felizole Ferdinand, Travail ; Ferro Armando, Intérieur, Intérieur ; Forni Cesare, Intérieur ; Fossi Egidio, Intérieur ; Greggio Antonio, Intérieur ; Mambelli Guglielmo, Intérieur ; Margarita Ladislav, Travail ; Martini Paolo, Travail ; Monbelli Gino, Travail ; Mujesau Giovanni, Intérieur ; Munnarini Enza, Intérieur ; Pace Renato, Travail ; Perlini Giovanni, Intérieur ; Rassetto Mario, Intérieur ; Ravagnon Pina et Laura, Affaires étrangères ; Russo Enrico, Intérieur ; Scuotto Gennaro, Intérieur ; Senatori Tosco, Intérieur ; Senolto Gennaro, Intérieur ; Soldati Domenico, Intérieur, Travail ; Tondi Manlio, Intérieur ; Trama Egidio, Intérieur ; Vangelisti Eveline, Intérieur ; Vattovaz Vital, Travail ; Velo Henri, Travail.

Lige polonaise : Aktierajzen Cyna, Préfet de police ; Brézel Aron, Intérieur ; Cukierman Joseph, Intérieur ; Dajez Leis, Intérieur ; Fuks Szymon, Intérieur ; Gutmann Léon, Intérieur ; Najdyk Joseph, Intérieur ; Rubinsztein Cypora, Intérieur ; Schöfl Alfred, Intérieur ; Sztal Félix, Intérieur ; Warszawska Stanilaw, Préfet de police ; Zonedlich Mendel, Intérieur.

Lige russe : Brande Hersch et sa famille, Intérieur.

Lige suisse : Frohlich (Mlle), Intérieur.

Nos interventions

Du 6 au 25 octobre 1953, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

1° Affaires soumises par les Fédérations

Alpes-Maritimes : Meggy, Intérieur.
 Maroc : Maroc inégalité rétributions scolaires, Affaires Étrangères
 Saône-et-Loire : Carnero de Silva, Justice.
 Seine : La Courneuve, abus de la municipalité, Justice.
 Var : Duteil Vve, Marine.

2° Affaires soumises par les Sections

Ault : Friville Escarbotin, La Maison des Petits, Santé publique.
 Brest : Coadic René, Guerre.
 Callac : Burlot Guillaume, Finances.
 Coutances : Situation matérielle du cours complémentaire de garçons, Education nationale.
 Dakar : Latherine Camille, Colonies.
 Dampierre-s-Salon : Ovigne Henri, Pensions.
 Dol-de-Bretagne : Burté Vve, Education nationale.
 Doullens : Attitude du capitaine L..., Guerre.
 Draveil : Michaux Jean, Justice.
 Flixecourt : Leleu Bernard, Guerre.
 Juvisy-sur-Orge : de la Richerie, Education nationale.
 La Courneuve : Abus de la municipalité, Justice.
 La Haye-du-Puits : Lelaider Vve, Justice.
 La Mure : Paoli André, Education nationale.
 Le Perreux : Trombetta Alfred, Justice.
 Le Quesnoy : Porachia François, Président du Conseil.
 Lyon : Alcoolisme, augmentation du titre de l'alcool, Santé
 Mareuil-en-Lay : Blanchet Vve, Travail.
 Marseille : Carlini Adolfo, Ambassade d'Espagne ; Oskar Jakob, Intérieur ; Portoukalian Léon, Colonies.
 Mayenne : Réfugiés espagnols de la Mayenne, Intérieur.
 Montchanin : Montchanin, ouverture des mines, Travaux Publics.
 Moux : Martin Eloi, Intérieur.
 Murviel-les-Béziers : Boirat Mme, P.T.T.
 Oran : Brusa Albert, Justice.
 Pau, Saint-Jean-d'Angely : Penaud Edgard, Santé.
 Pnom-Penh : Fonctionnaires situation des fonctionnaires européens retraités, Colonies ; Indochine, statut du personnel des services concédés, Colonies.
 Presqu'île guérandaise : Hervel Alfred, Marine Marchande.
 Rabat : Delos Alfred, Guerre.
 Saigon : Faucon Camille, Colonies.
 Saint-Cloud : Cornello Ugo, Intérieur.
 Saint-Mihiel : Martinot époux, Guerre.
 Strasbourg : Heide Jean, Justice.
 Toulouse : Genzano Giacomo, Intérieur ; Vaira Jacques, Justice.
 Tourcoing : Pattyn Louis, Justice.
 Villerupt : Buono Nello, Intérieur.

3° Ligues étrangères

Comité allemand : Baumann Léo, Intérieur ; Brenner Isaak, Intérieur ; Buchmann Ludwig, Intérieur ; Fey Friedrich, Intérieur ; Frankenberg Karl, Intérieur ; Gaertner Léo, Intérieur ; Heiden Karl, Intérieur ; Piotrkowski Tobias, Intérieur ; Plotek Moritz, Intérieur ; Reetz Arthur, Intérieur ; Reiss Friedrich, Intérieur ; Stab Käte, Intérieur ; Tell Martin, Intérieur ; Winter Frieda, Intérieur.
 Ligue hongroise : Schwarcz Nicolas, Intérieur.
 Ligue italienne : Alo Carlo, Intérieur ; Armanetti Arturo, Intérieur ; Bianco Pierino, Intérieur ; Buffolo Oscar, Intérieur ; Buono Nello, Intérieur ; Cadoni Giovanni, Intérieur ; Caldellari Attilio, Intérieur ; Castiglioni Luigi, Intérieur ; Catti Raffaele, Intérieur ; Cerini Ascanio, Intérieur ; Colucci Jean, Justice ; Conti Ezio, Intérieur ; De Col Vittorio, Intérieur ; Delle Mese, Intérieur ; Del Toso Pietro, Intérieur ; Fabbroni Ciro, préfet Alpes-Maritimes ; Fortis Idolo, Intérieur ; Lepirini Italo, Justice ; Manciola Benvenuto, Justice ; Marvin Giuseppe, Intérieur ; Minelli Quintilio, Intérieur ; Mi-

néro Ré Quinto, Intérieur ; Négri Francesco, Justice ; Ogri-seck Louis, Intérieur ; Otini Luigi, Intérieur ; Oxilia Italo, Justice ; Peragro Joseph, Intérieur, Travail ; Rabajoli Apostoli, Intérieur ; Rosselli Frères, Intérieur ; Salvatori Natalino, Intérieur ; Testa Augusto, Intérieur ; Tofani Massimo, Intérieur ; Tommosi Auguste, Intérieur ; Trivelin Pietro, Intérieur ; Tursi Nestor, Intérieur ; Viola Armando, Travail ; Zanarini Alfredo, préfet du Rhône ; Zanasi Gelindo, préfet Haute-Garonne ; Zanelli Vve, Intérieur ; Zibetto Maria, Intérieur ; Zuanelli Federi, Intérieur.

Ligue polonaise : Dua Gerzon, Intérieur ; Gryngier Israël, Intérieur ; Najman Chawa, Intérieur ; Réfugiés des brigades internationales dissoutes, Intérieur ; Scherer Markus, Intérieur ; Szejnfater Abram, Intérieur ; Wajcman Szlama, Intérieur ; Wetstein Léon, Justice.

Ligue russe : Britan Elie, Intérieur ; Piotrkowski Tobias, Intérieur.

Ligue tchécoslovaque : Goldenberg Czarna, Intérieur.

SECTIONS ET FEDERATIONS

Réunions organisées avec le concours des Fédérations

20 mars. — Bellegarde-en-Gâtinais (Loiret) : M. Gueutal, membre du Comité Central.
 20 mars. — Tinéniac (Ille-et-Vilaine) : M. Rébillon, président fédéral ; Dr Pellé ; M. C. Dolo, président de la Section.
 27 mars. — Grancey (Côte-d'Or) : M. Chamfrault.
 9 avril. — Lanester (Morbihan) : Mme Bossier, secrétaire de la Fédération du Finistère.
 10 avril. — Divonne-les-Bains (Ain) : M. Maurice Milhaud, membre du Comité Central, président de la Fédération de la Haute-Savoie.
 12 avril. — Saint-Ouen (Seine), Meeting local du R.U.P. : M. J.-M. Caillaud, membre du Comité Central, secrétaire général de la Fédération de la Seine.
 21 avril. — Paris-XVIII* (Grandes-Carrières) : M. Cudenet, membre du Comité Central, président de la Fédération de la Seine-et-Oise.
 24 avril. — Vihiers (Maine-et-Loire) : M. Vacquier, vice-président fédéral.
 8 mai. — Savonnières-en-Perthois (Meuse) : Mme M. Lacroix, présidente de la Fédération de la Meuse ; Mlle Th. Pierre.
 14 mai. — Corquilleroy (Loiret) : M. Galliard, délégué fédéral.
 21 mai. — Cepoy (Loiret) : M. Marx, vice-président de la Fédération du Loiret.
 29 mai. — Doullens (Somme) : M. Thoyot, président de la Fédération de la Somme.
 3 juin. — Saales (Bas-Rhin) : M. Cerf, président de la Fédération du Bas-Rhin ; MM. Bischoff, Ladron.

Autres réunions

Conférences

— décembre. — Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône) : M. Joseph Grégoire.
 6 décembre. — Beaucourt (Territoire de Belfort) : M. Heuzler.
 10 janvier. — Beaucourt (Territoire de Belfort) : M. Neter
 — février. — Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône) : M. Ma-laerida.
 13 mars. — Castayrols (Tarn) : M. Lafflaquière, président de la Section de Gaillac.
 19 mars. — La Couronne (Charente) : M. Verdon, président de la Section
 19 mars. — Saïgon (Cochinchine) : M. Daran, président de la Section.
 20 mars. — Nogent-sur-Aube (Aube) : M. Emile Brachard.
 27 mars. — Champagny (Haute-Saône) : Lieutenant-Colonel Gaillaud.
 30 mars. — Montpellier (Hérault) : M. Georges Rivals.
 30 mars. — Pontivy (Morbihan) : M. Francis Mahéou, M. Chamaillard, secrétaire de la Section.
 — mars. — Mulhouse (Haut-Rhin) : M. Edouard Dreyfus.
 1^{er} avril. — Pontarlier (Doubs) : M. Hsu-Fu-Yun.

26 avril. — Guipry (Ille-et-Vilaine) : M. Craissac, président de la Section de Sanary-sur-Mer (Var).

11 mai. — Pontivy (Morbihan) : Mme Deschamps.

18 mai. — Fontenay-sous-Bois (Seine) : M. Lesseure.

22 mai. — Persan (Seine-et-Oise) : M. Prin, trésorier de la Section.

22 mai. — Saint-Jean-de-Luz-Ciboure (Basses-Pyrénées) : M. Bentejac.

25 mai. — Fontenay-le-Comte (Vendée) : M. Philibert Gauthier.

29 mai. — Lion-d'Angers (Maine-et-Loire) : Dr Machaïlow.

1^{er} juin. — Sisteron (Basses-Alpes) : M. Saury, président de la Section.

11 juin. — Saint-Dizier (Haute-Marne) : M. Gabriel Delette.

16 juin. — Paris-XVIII^e (Grandes-Carrières) : M. Albert Bayet, membre du Comité Central.

Campagnes de la Ligue

Assassinat de Miceli. — Varilhes (Ariège) proteste contre le non-lieu rendu par les juges tunisiens en faveur des trois matelots fascistes assassins de Miceli ; s'élève contre la justice de classe, douce pour les fascistes et brutale pour les démocrates (14 juin 1938).

Contre l'Anschluss. — Tonnay-Boutonne (Charente-Inférieure) proteste contre l'Anschluss alors que le peuple autrichien avait le droit de disposer de sa souveraineté ; espère que les gouvernements démocratiques empêcheront l'Allemagne de poursuivre la même politique en Tchécoslovaquie (1^{er} mai 1938).

Complot. — La Fédération de la Sarthe demande au Comité Central d'intervenir auprès du Gouvernement pour que toute la lumière soit faite au sujet du complot du C.S.A.R. et que tous les coupables, aussi haut qu'ils soient placés, soient impitoyablement frappés (juin 1938).

— Ault (Somme), Jarnac (Charente), Ligny-en-Brionnais (Saône-et-Loire), Serquigny (Eure) réclament la répression sévère des agissements fascistes et la punition des personnalités, si puissantes soient-elles, qui ont financé le C.S.A.R.

— Jarnac et Ligny-en-Brionnais demandent au Parlement et au Gouvernement de continuer l'action de défense de nos institutions et de rechercher les véritables instigateurs du complot.

— Ligny-en-Brionnais félicite M. Marx Dormoy de son activité en vue de rechercher tous les coupables (janvier-avril 1938).

— Amale, Dieppe (Seine-Inférieure), Matha (Charente-Inférieure) protestent contre la lenteur apportée par la justice à l'instruction de l'affaire du C.S.A.R., lenteur qui leur semble le prélude à un étouffement ; appellent à ce sujet l'attention des parlementaires républicains se réclamant du Rassemblement populaire et leur demandent de sortir d'un mutisme inexplicable (29 mai 1938).

— Beaucourt (Territoire de Belfort) émet le vœu que la Ligue fasse pression auprès du gouvernement pour que l'affaire du complot se poursuive sans faiblesse et pour que tous les coupables soient sévèrement châtiés (6 décembre 1938).

— Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise), Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe) constatent que l'ensemble des chefs factieux ont été libérés ; Blanc-Mesnil, Fresnay-sur-Sarthe, Montigny-le-Metz (Moselle), Montmirail (Marne), Vitry-le-François (Marne), Tonnay-Boutonne (Charente-Inférieure) demandent au gouvernement que les poursuites contre le C.S.A.R. soient hâtées et les dirigeants réels, quelle que soit leur situation, arrêtés et condamnés, et s'engagent à appliquer toutes sanctions nécessaires envers les ligues factieuses (mai 1938).

— Blesme-Maussignemont-Serupt (Marne) souhaite du gouvernement plus de sévérité vis-à-vis des coupables du complot de C.S.A.R. dont elle considère les membres comme les pires criminels et ennemis mortels de la République (25 mai 1938).

— Chambéry (Savoie) proteste contre les menées factieuses fomentées sur notre sol avec l'aide de l'étranger ; demande la poursuite impitoyable des responsables de l'organisation de la guerre civile, tant sur le plan para-militaire que sur le plan financier (11 mai 1938).

— La Couronne (Charente), s'étonne de la faiblesse des Pouvoirs publics en face des libérations successives de cagoullards, convaincus d'agissements criminels ; demande que des mesures énergiques soient prises pour mettre hors d'état de nuire tous les factieux (23 mai 1938).

— Grancey (Côte-d'Or) compte sur la fermeté des Pou-

voirs publics pour faire toute la lumière sur le complot du C.S.A.R. pour démasquer, avec tous les coupables, si haut placés qu'ils soient, les baillieurs de fonds, et dévoiler les compléments françaises ou étrangères (27 mars 1938).

— La Guerche (Cher) demande au gouvernement de réprimer impitoyablement et dans le plus bref délai possible les préparatifs de guerre civile en frappant tous les coupables, si haut placés soient-ils (4 mai 1938).

— Herment (Puy-de-Dôme) émet le vœu que soit conduite avec le maximum d'énergie et jusqu'à son terme l'enquête sur le complot du C.S.A.R. (20 mars 1938).

— Jeumont (Nord) déplore le manque de fermeté de notre justice pour poursuivre les organisations antirépublicaines et la mansuétude à l'égard des chefs du complot ; émet le vœu qu'ils soient poursuivis et punis avec toute la rigueur de la loi (15 avril 1938).

— Malo-les-Bains (Nord) proteste contre les lenteurs de la justice, en particulier dans l'affaire du C.S.A.R., et dénonce notre organisation judiciaire désuète et antidémocratique (12 juin 1938).

— Pontivy (Morbihan) s'élève contre la carence de la justice et du gouvernement dans l'affaire du complot du C.S.A.R. ; s'étonne de la lenteur d'une instruction qui a l'habitude d'être plus diligente quand les inculpés appartiennent à la classe ouvrière ; demande au ministre de l'Intérieur d'agir avec énergie contre tous les organisateurs de guerre civile (30 mars 1938).

— Pontivy (Morbihan), Rouen, Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure) s'élèvent contre la carence de la justice et du gouvernement dans l'affaire du complot du C.S.A.R. ; s'étonnent de la lenteur de l'instruction et de l'indulgence dont ont bénéficié les inculpés ; demandent au ministre de l'Intérieur d'agir avec énergie contre tous les organisateurs de guerre civile (30 mars 1938).

— Pont-Rémy (Somme) proteste contre toute tentative d'étouffement de l'affaire du complot du C.S.A.R. et contre la mise en liberté des principaux inculpés (18 juin 1938).

— Pougues-les-Eaux (Nièvre) demande des poursuites rigoureuses contre tous ceux qui ont menacé la paix et la sécurité publiques par des armements clandestins ou des actes de terrorisme (26 juin 1938).

— Saint-Maurice-les-Châteauneuf (Saône-et-Loire) fait confiance au ministre de l'Intérieur pour que toute la lumière soit faite sur l'affaire du C.S.A.R. et pour que les coupables soient poursuivis sans distinction de fortune ou de situation (19 juin 1938).

— Tonnay-Boutonne (Charente-Inférieure) regrette que le désarmement général n'ait pas été réalisé selon l'art. 19 du Covenant de la S.D.N. en 1927 (1^{er} mai 1938).

Dictature et fascisme. — La Fédération de l'Oise s'élève contre la campagne de provocation à la haine, à la guerre civile et à l'antisémitisme ; demande aux Pouvoirs publics de redoubler de vigilance et de rigueur à l'égard des menées hitlériennes et fascistes dirigées contre la paix intérieure et extérieure de la République (22 mai 1938).

— Cavallon (Vaucluse) demande au Comité Central d'agir avec force auprès du gouvernement et auprès du Comité de Rassemblement populaire pour entreprendre un vaste mouvement de propagande qui libère les factieux et ouvre les yeux de tous les Français sur les agissements ouverts ou déguisés du fascisme international (juin 1938).

Dissolution des Ligues factieuses. — La Fédération de l'Eure demande la dissolution des organisations fascistes avec interdiction de se reconstituer sous une forme ou sous une autre (15 mai 1938).

Embargo sur les matières premières aux pays belligérants. — Eclose (Isère) demande que les démocrates, détentrices des matières premières, en assurent une répartition équitable pour les œuvres de vie et qu'elles mettent l'embargo sur tout ce qui est destiné aux œuvres de mort (10 avril 1938).

— Saint-Ouen (Seine) demande au Comité Central de se mettre en rapport avec les organisations syndicales ouvrières pour envisager l'organisation des mesures appropriées dans cette voie.

— Longuyon (Meurthe-et-Moselle), Saint-Jean-de-Luz-Ciboure (Basses-Pyrénées) demandent aux gouvernements démocratiques que soit décrété sans délai l'embargo sur les matières premières nécessaires à la guerre et en particulier le pétrole et le mazout, à destination de l'Espagne nationaliste, et d'en assurer par eux-mêmes l'exécution (18 mai 1938).

— Pontivy (Morbihan) demande que le minerai français soit conservé en France pour les besoins du pays au lieu de servir pour l'armement de l'Allemagne.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

— N. DOMBROWSKI-RAMSEY. — *Démocratie et Paix* (Varsovie, Hoestick, 1938). — Cette brochure, en polonais, est précédée d'un substantiel résumé en français, ce qui m'a permis de prendre connaissance des idées de l'auteur. Elles sont aussi ingénieuses que généreuses. Sa formule d'organisation de la démocratie en trois partis par une réforme électorale, son système de coopération généralisée sur le plan économique intérieur et sa critique de la politique internationale de prestige, méritent non seulement l'attention, mais la sympathie du lecteur. — R. P.

— ALAIN. — *Les Saisons de L'Esprit* (N. R. F. Gallimard, 1937). — Le philosophe, dont on connaît la pensée et le style si personnels, a réuni dans ce volume une centaine de « propos », publiés par lui, au cours des dix dernières années et qui abordent des sujets qui relèvent des mêmes préoccupations. Ici, c'est l'homme en face de la nature que nous montre Alain, l'homme et les divinités, l'esprit s'analysant lui-même, éprouvant ses forces et, tout d'abord, les discernant, les regardant se concentrer et agir. L'auteur procède par paraboles autant que par raisonnement discursif. Ses propos, variés et profonds, doivent être lus à petite dose, comme des poèmes, qui rétentissent longuement dans l'esprit. — R. P.

— JEAN LUC. — *Diderot* (Ed. Soc. Internationales, 1938). — L'Encyclopédiste a ses fidèles et la vigueur de son œuvre et de son influence n'est pas près d'être épuisée, ainsi qu'en témoignent les études qui ne cessent de lui être consacrées. Après Luppel, O-treicher, et d'autres aussi récents, M. Luc nous apporte une vue d'ensemble de la philosophie générale et de la doctrine sociale de Diderot. Il met en évidence tout ce qu'il y a de solide et d'utilisable dans le matérialisme du vieux philosophe. Le dernier tiers de l'ouvrage est consacré à des extraits de l'œuvre de Diderot, qui exposent sa conception du monde sans Dieu, de l'homme dans la nature et dans la société. — R. P.

ERRATA

Au numéro 19-20 des CAHIERS, des 1^{er}-15 octobre 1938.

LES SUDÈTES ET LE DROIT DES PEUPLES.

Page 585, 2^e colonne, 3^e alinéa, 15^e ligne, lire :

... les électeurs allemands sont venus grossir en troupeau la phalange exaltée des « camelots » d'Henlein et, en 1935 (au lieu de 1930), ils assurent aux henleiniers 44 mandats au Parlement (les 2/3 environ des suffrages de la minorité.)

FRANCE ET TCHÉCOSLOVAQUIE.

Page 587, 2^e colonne, 3^e ligne, lire :

Et pourtant, il n'en fut rien. Au contraire, on assista à un fait inouï dans l'histoire. Dans la nuit du 20 au 21 septembre (au lieu de 21 au 22)...

COMITE CENTRAL

Séance du 22 septembre 1938

Page 599, 2^e colonne, rétablir comme suit l'intention de M. CAILLAUD :

M. CAILLAUD a diffusé les idées émises au Comité central du 15 septembre. Elles ont suscité des approbations mais aussi des réactions très vives au sein de la Fédération, en fonction des responsabilités des auteurs du Traité de Versailles et du Capitalisme international ainsi que de l'honneur de la guerre.

Que faire ? Pour lui, pas d'incompatibilités entre des négociations et la manifestation d'un bloc résolu des forces démocratiques mondiales — le tout est de préciser jusqu'où l'on entend faire des concessions face à l'avenir et jusqu'où l'on veut résister au chantage et à la violence. Blocus ? Guerre ? Dans ce dernier cas, la parole est d'abord et surtout à « ceux qui la feraient » et qui ont le droit de savoir :

1^o Quelles sont nos forces.

2^o Quelles sont celles de nos adversaires.

3^o Sur quels appuis certains nous pouvons compter de la part de l'Angleterre, de l'U.R.S.S. et des autres démocraties.

LIVRES REÇUS

B.I.T., 205, Bd St-Germain :

Généralisation de la réduction de la durée du travail, 1^{re} partie, Industrie, Commerce et bureaux, rapport V.

Généralisation de la réduction de la durée du travail, III^e partie, Mines de charbon, Rapport V.

Enseignement technique et professionnel et apprentissage.

Statistiques des heures de travail et des salaires dans les principales industries minières et manufacturières (y compris le bâtiment et la construction et dans l'agriculture).

Règlementation de la durée du travail et des repos des conducteurs professionnels (et de leurs aides) de véhicules effectuant des transports par route.

Résumé des rapports annuels présentés en exécution de l'article 22 de la constitution de l'Organisation internationale du travail — annexe.

Rapport du Directeur, Annexe.

Rapport du Directeur, 2^e session Genève 1938.

L. GUILLAUME : *Coffret sous cendres*, 7 fr. 50.

La coopération internationale technique et financière en matière de migrations colonisatrices, 4 fr. suisses

Recrutement, placement et conditions de travail (égalité de traitement) des travailleurs migrants, Rapport III.

Colin, 103, Bd St-Michel :

Maurice HALBWACHS : *Morphologie sociale*, 15 fr.

Commissariat du Peuple de la Justice de l'U.R.S.S. :

Le procès du Bloc des Droitiers et des Trotskistes antisoviétique, Compte rendu sténographique du 2 au 13 mars 1938.

Costes, 8, rue Monsieur-le-Prince :

Documents diplomatiques français (1871-1914), 1^{re} Série

(1871-1900), Tome VI bis (4 mars 1885-29 décembre 1887).

L'enseignement de l'histoire contemporaine et les manuels scolaires allemands à propos d'une tentative d'accord franco-allemand.

Debresse, 38, rue de l'Université :

Yves LEPAROUX : *L'innocent du Val*, 15 fr.

Eugène LOMIER : *Les prisons de Jeanne d'Arc*, 12 fr.

Louis LIGNIER : *André Bastian*, 20 fr.

Editions du Gineopse, 73, Bd de Grenelle, Paris-15^e :

André BRAU-LARBIET : *Le rôle social du cinéma*, 15 fr.

Editions Ambiorix, à Rehel (Ardennes) :

Luigi TRAFELLI : *Je répète ici la parole que l'on ne doit pas*

taire, 1 fr. 25.

Editions des Archives Espagnoles, 7, Bd Haussmann (9^e) :

La religion dans l'Espagne de Franco, 12 fr.

Editions Denoël, 19, rue Amélie :

Mireille MAROGER : *Petit guide juridique de la femme*, 21 fr.

Editions de France, 20, avenue Rapp :

Paul ATILARD : *Rouspéteurs sachez rouspéter !* 10 fr.

Editions Rationalistes, 54, rue de Seine, Paris-6^e :

La réforme de l'enseignement, Conférence faite par M.

Jean Zay, 12 fr.

Editions Sociales Internationales, 24, rue Racine, Paris :

André RIBARD : *La France, histoire d'un peuple*, 20 fr.

Fernand FONTENAY : *La cagoule contre la France*, 12 fr.

Henri MOUGN : *Pierre Leroux*, 24 fr.

Figuière, 166, Bd Montparnasse :

René PARMENIER : *Fille du Bled*, 15 fr.

Flammariou, 26, rue Racine :

Adrien de MEEUS : *Amusante Amérique*, 16 fr. 50.

André SIEGFRIED : *Qu'est-ce que l'Amérique ?* 2 fr. 25.

Georges DUCHAMEL : *Au chevet de la civilisation*, 2 fr. 25.

Editions Sébastien Brant, à Strasbourg :

Willi MUNZENBERG : *La propagande hitlérienne, instrument de guerre*.

Les Frères de la Montagne, 1, rue des Epines, Paris :

L'encyclopédie testamentaire de l'île de déportation et de

martire du pape Léon XIV.

Institut International de Coopération Intellectuelle, S.D.N. :

Imre FERENCZI : *L'opium synthétique du peuplement*.

Les Libertés Françaises, 22, rue de Condé, Paris :

W. DRABOVITCH : *Les intellectuels français et le bolche-*

visme, 7 fr. 50.

Librairie Croville, 20, rue de la Sorbonne, Paris-5^e :

Fernand NICAUD : *De la méthode spiralogique*, 6 fr.

Le Gérant : Guy RUCCA.



Imprimerie Centrale du Croissant (S^e N^e)
10, rue du Croissant, Paris-9^e

UN DICTIONNAIRE A LA HAUTEUR...

L'Himalaya 16 fois dépassé!

LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET

6 forts volumes (format, 21 x 28), 5.000 pages de texte, milliers de gravures, innombrables hors texte en couleurs.

CONNAIT le SUCCÈS le plus PRODIGIEUX des TEMPS PRÉSENTS

C'est qu'il a été conçu et réalisé suivant une **FORMULE HEUREUSE** et une **TECHNIQUE NOUVELLE**, par un Comité d'Universitaires, de Techniciens, de Spécialistes et d'Artistes réputés, sous la direction de M. Raoul MORTIER

Sa principale originalité consiste dans ce que, après avoir, dans l'ordre alphabétique, donné la description de tous les mots de la langue française, leur étymologie, leur emploi dans chaque cas particulier, il développe copieusement dans des traités et des précis de **10 à 80 pages**, suivant l'importance du sujet, **toutes les questions d'actualités scientifiques, artistiques, littéraires, historiques, géographiques, biologiques, etc., etc.**

Chacune des questions est illustrée de nom-

breuses gravures expressives afin d'éclairer le texte et le rendre plus compréhensible.

Non seulement il renseigne, mais il instruit dans le sens le plus large que l'on attribue à ce mot, il complète les notions indispensables que l'on possède déjà sur chaque sujet.

En outre il condense dans ses **tableaux synoptiques** par une vue d'ensemble, les événements historiques du monde ou les résultats scientifiques ou techniques acquis dans chaque question exposée.

L'étude en est rendue, par cette méthode nouvelle et spéciale au **DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET**, beaucoup plus attrayante passionnante même, dirons-nous.

REPRÉSENTANTS ACCEPTÉS

NOS
MEILLEURS LOISIRS
C'EST DE LIRE
LE QUILLET
IL PROCURE GRAND
PLAISIR
À QUI VEUT
S'INSTRUIRE
CAR
TOUT Y EST

Le développement de sa vente continue intensive et dépasse

480.000 VOLUMES

qui mis bout à bout formeraient une hauteur 16 fois 1/2 plus grande que le sommet le plus élevé de l'Himalaya

LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET est clair, précis, logique, pratique, abondamment et admirablement illustré; belle reliure artistique et il est le MOINS CHER grâce à son tirage : **50 francs par mois.**



BON pour recevoir GRATUITEMENT et franco, sans engagement :
UNE MAGNIFIQUE BROCHURE-SPECIMEN
accompagnée de pages extraites de l'ouvrage et de planches hors texte en noir et en couleurs. ★ "PREUVES"

Nom _____
Prénoms _____
Qualité ou profession _____
Adresse _____
Ville _____ Dépt _____

à DÉCOUPER et à ADRESSER à la
LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET, S. A. au Cap de 20 Millions de Francs
276, Boulevard Saint-Germain - PARIS (VI^e)